



BURKINA FASO :

**Évaluation Finale du
Projet de
Développement des Ressources Agro Pastorales de la
Province du Namentenga
(PAPNA)**

Présenté au :

**Fonds d'Équipement
Des Nations Unies**

Annexes

30 Juillet 2008

**Préparé par : Valérie Hindson
Dominique Tamini
Raymond Audette
Mariamé Ouattara
François Bacye**

TABLE DES MATIERES

Annexe 1	Termes de référence
Annexe 2	Programme de la mission
Annexe 3	Cadre logique amendé du PAPNA (version finale)
Annexe 4	Modèle de compte rendu de visite de terrain
Annexe 5	Tableau consolidé de renforcement des capacités
Annexe 6	Données concernant l'utilisation du Fonds de Développement local
Annexe 7	Prise en compte de la dimension Genre
Annexe 8	Évolution des indicateurs sociaux
Annexe 9	Efficiene productive et qualitative des infrastructures
Annexe 10	Évaluation de la performance des CIVGT/CCG
Annexe 11	Références
Annexe 12	Liste des personnes rencontrées
Annexe 13	mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours
Annexe 14	Compte rendu détaillé des projets d'infrastructures visités

Annexe 1: Termes de référence**PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES AGRO-
PASTORALES DE LA PROVINCE DU NAMENTENGA****MISSION D'ÉVALUATION FINALE****TERMES DE RÉFÉRENCE****Pays :** Burkina Faso**Numéros du Projet :** 00011557 – 00033234 (ex BKF/97/C02-BKF/97/007)**Titre du Projet :** ***Projet de Développement des Ressources Agro
Pastorales de la province du Namentenga*****Contributions des parties prenantes**

PNUD:	1 050 000 USD
FENU:	2 027 110 USD
FBS:	2 220 303 USD (1,794,661 €)
Gouvernement (équivalent en FCFA)	130 000 USD
Communauté (équivalent en FCFA) :	260 000 USD

Secteur : Gouvernance/Agriculture**Agence d'Exécution
du Gouvernement :** Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et
des Ressources Halieutiques**Date approbation** 26 mai 1999**Project amendement :** 7 janvier 2004**Durée :** 7 ½ ans**Date de l'évaluation finale :** Mai 2008

A. Objectifs de l'évaluation finale

L'évaluation a pour principaux objectifs :

- Apprécier le niveau des résultats obtenus par rapport au plan de travail.
- Tirer les leçons tant positives que négatives de l'expérience du projet.

Le travail de la mission d'évaluation finale permettra au Gouvernement, au PNUD et au FENU d'avoir une appréciation objective des résultats atteints et de la pertinence de la conception du Projet en vue de faciliter la prise de décision.

L'annexe I du présent document qui précise le cadre, l'objet, la méthodologie et l'organisation du travail fait partie des TDR.

B. Profil du projet et présentation du projet

1. Contexte du pays

Le Burkina Faso est un pays enclavé, situé au centre de l'Afrique occidentale. Il s'étend sur une superficie de 274 000 Km² à l'intérieur de la zone agroécologique soudano-sahélienne. Le pays comprend quatre zones agro écologiques du point de vue du climat, des sols et des facteurs socio-économiques : le Sahel, le Plateau central, le Sud-ouest et l'Est.

Du point de vue de l'organisation administrative, le pays connaît trois types de circonscriptions administratives que sont la région (au total 13 régions) à laquelle est rattachée la province (au total 45 provinces) qui, elle-même est découpée en départements (350 départements).

Depuis 1993, le Burkina Faso s'est engagé dans la voie de la décentralisation. Cette décentralisation est perçue comme une modalité pour la mobilisation des populations pour le développement durable à la base. C'est également un moyen d'approfondissement et d'enracinement de la démocratie au niveau local; cette orientation s'est traduite par :

- L'inscription constitutionnelle de la décentralisation.
- L'adoption en mai 1993 par l'Assemblée des Députés du Peuple (ADP) de cinq (5) lois de la décentralisation.
- La création de la Commission nationale de la Décentralisation (CND).
- L'adoption en août 1998 des Textes d'Orientations sur la Décentralisation (TOD)
- L'adoption le 21 décembre 2004 par l'Assemblée nationale de la loi n° 055-2004/AN portant Code général des Collectivités territoriales (CGCT) qui consacre la communalisation intégrale du territoire à partir de l'ancrage départemental.

Le processus a ainsi connu un tournant décisif à travers la création de 302 communes rurales et le renouvellement des équipes des 49 communes urbaines à travers les élections locales du 23 avril 2006.

Un Cadre stratégique de Mise en Oeuvre de la Décentralisation (CSMOD) a été adopté qui définit les grandes orientations et les axes prioritaires d'intervention de la Décentralisation pour les dix (10) prochaines années (2006-2015).

ANNEXES

L'état des lieux de la décentralisation a fait ressortir de nombreuses faiblesses parmi lesquelles on peut relever notamment, la faible mobilisation des ressources par les collectivités territoriales, l'arrivée massive de plus de 18 000 élus locaux dont la plupart sont analphabètes et méconnaissent leurs rôles, la faible implication des organisations de la société civile et des populations locales dans la gestion des affaires locales, les insuffisances d'outil d'aménagement du territoire et de planification locale et l'insuffisance de coordination des partenaires techniques et financiers.

Par rapport à toutes ces faiblesses, les défis à relever s'analysent en termes d'appropriation sociale et politique de la décentralisation par les principaux acteurs, de renforcement de la déconcentration, de financement de la décentralisation, de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, notamment des élus locaux et de définition de nouveaux espaces de concertation des acteurs de la décentralisation tant au niveau local qu'au niveau régional.

Sur le plan de la démographie, selon les résultats provisoires du recensement général de la population de 2006 (INSD) la population du Burkina Faso est estimée à 13 730 258 habitants. Cette population est caractérisée par :

- Une forte proportion de ruraux (plus de 79 % de la population)
- La prédominance de la proportion féminine (51,67 % de la population)
- Taux d'accroissement démographique.

Le pays est considéré comme l'un des plus pauvres du monde avec un revenu national brut par habitant d'environ 300 dollars US en 2004 et un indice de Développement Humain (IDH) évalué à 0,342 qui le met au rang de 174 sur 177 pays classés selon le rapport sur le Développement humain mondial du PNUD en 2006.

En dépit de la croissance relativement soutenue réalisée durant ces dernières années, et des réformes initiées depuis 1991, la pauvreté semble stationnaire. En effet, l'incidence de la pauvreté a gagné près de 2 points au cours de la période de 1994-2003. Enfin de période, au regard de la ligne de pauvreté de 82 672 FCFA par personne et par an, 46,4 % de Burkinabés vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Dans le pays, la pauvreté est un phénomène essentiellement rural. En 2003, plus de la moitié de la population rurale (52,3 %) vivait en dessous du seuil de pauvreté contre 19,9 % en milieu urbain.

Pour faire face à la situation, le gouvernement a adopté en 2000 un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui, en prenant en compte toutes les politiques sectorielles, définit le cadre d'intervention du gouvernement lui-même et de ses partenaires dans le domaine du développement et de la lutte contre la pauvreté.

Le document comporte quatre axes stratégiques à savoir :

- Accélérer la croissance et la fonder sur l'équité.
- Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base.
- Élargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres.
- Promouvoir la bonne gouvernance.

Les évaluations faites sur la mise en œuvre du CSLP lors des trois premières années 2001-2003 et des évaluations annuelles faites en 2004 et 2005, font état d'une amélioration de la situation macroéconomique et des principaux indicateurs sociaux sans pour autant garantir

la réalisation des objectifs de développement du millénaire, car le niveau des principaux indicateurs est encore faible.

2. Présentation du projet PAPNA et du Partenariat FBS-UNCDF

a) Présentation du PAPNA

Le PNUD et le FENU ont retenu au début des années 1990 la province du Namentenga comme zone de concentration de leurs interventions. Ce choix s'explique par le faible niveau de développement de la province par rapport aux autres provinces du pays et la faiblesse des interventions de développement dans la province.

C'est ainsi qu'entre 1994 et 2000 deux projets financés par le PNUD et le FENU ont été exécutés, à savoir le projet de construction de la route BOULSA-TOUGOURI et le projet d'Action de Production et d'Accompagnement dans le Namentenga (PAPANAM).

Le projet de construction de la route BOULSA-TOUGOURI exécuté de 1998 à 2000 qui visait à désenclaver la zone Nord de la province et a permis la construction de 81 km de route reliant le Nord et le Sud de la province (Boulsa à Tougouri) en y incluant la réalisation de deux barrages routiers dans les villages de Belga et Niounougou.

Le projet PAPANAM exécuté de 1994 à 2000 a eu à son actif d'importantes réalisations, dont la construction de trois barrages, et l'aménagement de leurs avals sur 48 hectares, l'aménagement de 18 hectares de bas-fonds améliorés, 25 hectares de petits périmètres maraîchers, 2696 hectares de sites antiérosifs, la réalisation de 10 forages, la construction de 18 banques de céréales, 17 centres de formation pour producteurs, l'alphabétisation de plus de 1000 paysans, etc. Le PAPANAM a permis par ailleurs d'améliorer les capacités organisationnelles des populations de la zone Sud de la province à travers l'appui à la mise en place de structures paysannes dénommées « entités villageoises » et qui préfiguraient les Commissions villageoises de Gestion des Terroirs (CVGT). Il a été exécuté dans la zone Sud de la province et avait une vocation agricole.

Le projet de Développement des Ressources Agro-pastorales du Namentenga (PAPNA) a été conçu comme un complément aux deux premiers projets. Il devait concentrer ses interventions dans la zone Nord de la province, aménager l'aval des barrages de Belga et Niounougou. Démarré en juillet 2000 avec la gestion des terroirs comme approche d'intervention, le projet a été relu en 2002 pour être exécuté selon l'approche de développement local.

Diverses raisons justifiaient cette réorientation dont entre autres i) la nécessité de mieux cibler les facteurs clés de la lutte contre la pauvreté dans la province ii) l'évolution du processus de décentralisation et de développement local au Burkina Faso, iii) le changement de mandat du FENU se traduisant par la mise en œuvre d'interventions expérimentales de lutte contre la pauvreté par la gouvernance locale ; iv) la prise en compte d'un nouveau partenaire financier du projet qu'est le Fonds belge de Survie (FBS) dont le centre d'intérêt des interventions est la sécurité alimentaire.

Le projet a été mis en œuvre dans cinq communes (Boulsa dans le seul village de Belga, Bouroum, Nagbingou, Tougouri et Yalgo) sur les huit que compte la province du Namentenga. La population bénéficiaire du projet était estimée à son démarrage à environ 111 870 personnes correspondant à 41,5 % de la population totale de la province. Le projet est intervenu à l'échelle inter village à travers dix (10) Commissions Inter villageoises de Gestion des Terroirs (CIVGT) et au niveau communal (commune rurale) rural à travers quatre (04) Commissions communales de Gestion (CCG). Ces structures pré communales sont chargées de l'animation du développement local et de la maîtrise d'ouvrage local des investissements.

À la suite des élections municipales du 23 avril 2006 qui ont permis la mise en place de conseils communaux aussi bien dans les communes urbaines que les communes rurales, un processus graduel et participatif de transfert des acquis des CIVGT aux conseils communaux a été enclenché par la Direction du projet à partir de fin novembre 2006.

Initialement prévu pour se clôturer le 30 juin 2007, le projet a été prolongé jusqu'en fin avril 2008, en vue de permettre la consolidation/élargissement et la capitalisation des acquis enregistrés par le projet

a) Bref historique du partenariat FBS-FENU dans le cadre du PAP

C'est à partir de juillet 2003 que le Fonds belge de Survie s'est engagé au côté du FENU pour le financement du projet de Développement des Ressources Agro Pastorales de la province du Namentenga (PAPNA) en apportant un cofinancement de 1 628 300 US \$ (équivalent de 1 500 000 €) qui représente environ 32 % du budget total du projet (5 095 410 US \$ au moment de l'amendement). Cet engagement se justifiait essentiellement par :

- La prise en compte aussi bien par le FENU que par le gouvernement du Burkina Faso de la dimension sécurité alimentaire comme un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté dans la province du Namentenga qui est une province à déficit alimentaire chronique. Cette prise en compte s'est matérialisée notamment par :
 - ❖ La volonté manifestée par les deux parties de mettre en œuvre à travers le résultat n° 4 du projet, des investissements productifs structurant (aménagement de 30 hectares de périmètres agricoles et réhabilitation des barrages y relatifs) afin de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire des individus, ménages et communautés bénéficiaires.
 - ❖ L'option du FENU pour une gestion durable des ressources naturelles par les collectivités territoriales comme facteur porteur d'une amélioration durable de la sécurité alimentaire.
- Le mandat du Fonds belge de Survie (FBS) qui consiste à améliorer la sécurité alimentaire des populations pauvres entre autres par l'amélioration de la disponibilité et/ou de l'accessibilité de la nourriture de façon suffisante pour satisfaire les besoins des populations. En fait, le FBS, à travers une vision multidimensionnelle de l'insécurité alimentaire (dimensions politique, économique, humaine, socioculturelle et défensive), préconise une approche intégrée et multisectorielle de développement¹.

La mission d'évaluation analysera donc de façon spécifique le thème de la sécurité alimentaire.

2. Objectif de développement, objectifs immédiats et résultats attendus du projet

L'amendement du document de projet évoqué plus haut a entraîné des modifications aussi bien au niveau des objectifs, que des résultats attendus du projet.

Le tableau qui suit présente les objectifs et résultats attendus du projet tout en faisant ressortir les modifications apportées à travers l'amendement.

¹ Se référer à la note de stratégie 2000-2010 du FBS intitulée « Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté dans le cadre du Fond belge de survie »

Élément descriptif	Formulation dans le PRO-DOC initial	Formulation dans le document amendé
Objectif de Développement	Améliorer de façon durable les systèmes de vie des populations agropastorales pauvres de la province du Namentenga	Réduire de manière durable, la pauvreté des populations agro-pastorales de la province du Namentenga par le biais d'un développement social et économique axé sur les principes de la bonne gouvernance démocratique
Objectif immédiat	Satisfaire les besoins sociaux et économiques des populations pauvres de la zone du projet	Promouvoir dans la province du Namentenga un développement local soutenable géré par les acteurs institutionnels locaux et permettant aux pauvres, un accès durable aux services sociaux de base.
Résultats 1	Une stratégie décentralisée de concertation, planification, programmation participative et de financement établi	Des mécanismes et des procédures transparents, participatifs et décentralisés de planification et de programmation du développement local sont conçus, introduits et rendus opérationnels au niveau des populations de 4 communes rurales et 41 villages regroupés en commissions Inter villageoises de Gestion des Terroirs (CIVGT). ²
Résultat 2	Les capacités locales en matière de prise en charge des initiatives de développement renforcées.	Les capacités locales en matière de prise en charge des initiatives de développement local et de gestion entretien des ouvrages sont renforcées au niveau des communes rurales des CIVGT, et des villages.
Résultat 3	Infrastructures et services sociaux et économiques mis en place	Les communes rurales et les CIVGT ont accès à des ressources financières externe et internes pour les gérer et les utiliser, conformément aux principes de la bonne gouvernance dans le cadre d'actions de lutte contre la pauvreté (en particulier dans le domaine des services sociaux de base et de la promotion d'une économie locale, diversifié et génératrice de revenus). ³
Résultat 4	L'information concernant les démarches et les expériences conduites par le projet collectée, analysée, capitalisée et communiquée	Des investissements concernant la réhabilitation/réalisation d'infrastructures socio productive collective sont opérés en vue de diminuer la vulnérabilité des producteurs aux crises récurrentes, d'accroître la diversification de leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire ⁴
Résultat n° 5		En collaboration avec les acteurs institutionnels locaux, l'information concernant la démarche, les approches et les résultats du projet est collectée analysée et capitalisée pour influencer le débat national en matière de gouvernance décentralisée. ⁵

3. Réalisation du projet

Résumé des résultats du projet

- Un système décentralisé et participatif de planification locale est mis en place et est concrétisé par l'élaboration d'un guide de planification locale ayant servi à chaque CIVGT/CCG de se doter d'un Plan de Développement local.
- La maîtrise d'ouvrage locale et le concept de participation citoyenne sont appropriés par les populations de la zone d'intervention du projet à travers les CIVGT/CCG.
- Des infrastructures socio collective de base : santé (salles d'hospitalisation, cases de santé, latrines, ...) éducation (salles de classe, centre de formation, logements de maîtres, ...), eau potable (forages, puits), marchand (étal de boucherie), appui à

² Le dispositif financé a été détaché pour être repris spécifiquement dans un nouveau résultat n° 3

³ Nouveau résultat dérivé du résultat 1 du Prodoc

⁴ Reformulation du résultat n° 3 du Prodoc

⁵ Reformulation du résultat n° 4 du Prodoc

- la production (moulin à grain, petit périmètre maraîcher,...) réalisée selon les besoins exprimés par les populations.
- Des investissements structurants de lutte contre l'insécurité alimentaire (barrages et périmètres agricoles) réalisée et exploitée.
 - Des personnes ressources locales ont vu leurs capacités renforcées dans les domaines clés du développement local.
 - Les populations de la zone du projet initiées et ayant acquis une expérience dans les règles et principes de la gestion des ressources publiques.
 - Les acquis, leçons et bonnes pratiques du projet capitalisées et diffusées auprès des autres partenaires.

I. Cadre et objet de l'évaluation

La mission d'évaluation répondra aux questions suivantes :

I-1. L'atteinte des résultats

I-1.1. Évaluation de la performance globale

- Quelle est la performance du projet en termes d'atteinte des résultats escomptés (avec référence aux indicateurs du cadre logique et par domaine de produits escomptés, les objectifs immédiats et l'objectif de développement) ? Quelles étaient l'efficacité, l'efficacités, et la qualité d'atteindre les résultats attendus?
- Y'a-t-il évidence d'impacts négatifs liés aux activités du projet et/ou à leurs résultats?
- Est-ce que le projet est jugé performant en termes de démarche de prestation de services (processus transparent dans l'achat des intrants, et leur livraison dans les délais prévus)?
- Quels étaient les résultats atteints dans le domaine de la Gouvernance locale? Est-ce que ces résultats ont dégagé des impacts politiques visibles, et contribué aux OMD d'une manière durable?
- Est-ce que le PAPNA a contribué au renforcement du processus de décentralisation dans le pays? Changements/événements significatifs dans le domaine de la gouvernance locale dans le pays? Quelle a été la contribution du PAPNA en cela?
- Comment les populations situées hors de la zone du projet perçoivent-elles le PAPNA?
- Comment le projet est-il perçu par les femmes, les jeunes, les éleveurs, etc. ? Quel est le niveau de leur satisfaction par rapport aux acquis du projet?
- Comment le projet est-il perçu par l'administration au niveau de la province du Namentenga, et au niveau national par le Ministère des Finances, responsables de la coordination de l'action gouvernementale, ou par le Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques?
- Qu'elle est la perception du projet par les autres partenaires de développement (bailleurs de fonds) en terme de sa valeur ajoutée par rapport aux autres approche du développement?

I-1.2 Évaluation des résultats spécifiques

a. La mission fera ressortir la contribution des activités du projet à une amélioration des conditions de vie des pauvres de la province du Namentenga.

- Le PAPNA a-t-il contribué à améliorer de façon durable les conditions de vie des populations pauvres?
- Quelles sont les améliorations quantifiables du point de vue des bénéficiaires? Aussi embryonnaire que soit ce mécanisme, accorde-t-il une importance aux résultats sectoriels atteints, telle que l'augmentation du taux de scolarisation primaire, l'amélioration de l'accès à l'eau, la diminution de la morbidité, etc.?
- Quel est le pourcentage de la population qui utilise des infrastructures et services de base mis à leur disposition par le projet? Est-ce qu'il y a des progrès en matière de couverture des infrastructures communales? (analyse par type d'infrastructure, secteur, domaine d'intervention, et désagrégation des données par statuts socio-économiques/sexo spécifiques/ethniques). Analyser des zones dont les besoins ne sont pas couverts.
- Est-ce que l'accès aux services et infrastructure locale est égal et équitable? pour tous les bénéficiaires, dont les groupes marginalisés (p. ex. cotisation / contributions financières pour l'utilisation des infrastructures, etc.)
- Les initiatives communautaires pour appuyer la production ou les activités génératrices de revenus : Quels types d'investissements ont été réalisés par commune, et quels impacts quantitatifs et qualitatifs ont été réalisés pour renforcer la production locale et les revenus ménagers (combien de bénéficiaires?). Les segments de populations plus vulnérables ont-ils bénéficié de ces investissements? Est-ce que ces investissements ont réduit la vulnérabilité envers l'insécurité alimentaire durant la période de soudure?
- Le projet a-t-il réalisé des investissements en matière de protection environnementale⁶ : est-ce que ces investissements répondent aux besoins identifiés au niveau des différentes communes? Est-ce que ces investissements ont atteint une masse critique suffisante pour avoir un réel impact environnemental?
- Quels sont les mécanismes/systèmes financiers et les produits financiers (crédit, épargne, transferts, etc.) pilotés par le projet et leur effet sur la trésorerie des ménages?
- Est-ce qu'il y a une stratégie « genre » matérialisée dans la région à l'initiative du projet, qu'elles sont les résultats atteints?
- Quels sont les changements d'attitude, de comportement, de conviction observée grâce au PAPNA?

b. La mission devra apprécier la qualité et la pertinence des infrastructures et des services livrés par le projet.

- Y'a-t-il évidence de transparence et d'efficacité dans le processus d'acquisition et de livraison des infrastructures et des services par le projet?

⁶ Y compris la fixation des dunes, couloir de circulation du bétail, reboisement, lutte contre l'érosion éolienne (voir la distinction proposée par le FBS entre les « investissements environnementaux » et les « investissements d'appui à la production », Note d'orientation de FBS, annotation # 7).

- Est-ce que les bénéficiaires (hommes, femmes, groupes marginalisés) ont activement participé dans tous les stades de la livraison des infrastructures et des services de base?
- Quelle est la qualité des infrastructures et des services livrés par le projet?
- Quel est le taux de satisfaction de la population (désagrégation des données par statuts socio-économiques/sexo spécifiques/ethniques), du gouvernement, et des partenaires des projets quant à la qualité et la pertinence aux besoins de la population des infrastructures et des services générés par le projet?

c. La mission fera ressortir la contribution du projet sur la gouvernance

- Les activités pilotes ont-elles donné lieu à une nouvelle réglementation, ont-elles influencé la formulation d'une politique de décentralisation ou sa mise en application?
- Quelle est la qualité de l'approche participative adoptée par le projet (nature, qualité et niveau de la participation des acteurs locaux – en particulier des groupements féminins et des représentants des groupes minoritaires ou marginaux), surtout dans des perspectives d'appropriation et de pérennité? Quels ont été les problèmes majeurs rencontrés par les autorités locales et les communautés par la systématisation du processus participatif introduit par le projet?
- Quelle est la tendance en termes de participation effective au niveau des communautés et à diverses étapes du cycle des dépenses publiques locales?
- Est-ce que le système local de planification et de budgétisation prend en compte une harmonisation avec les exigences d'une planification nationale et régionale? Est-ce que la démarche de la planification locale est cohérente avec les politiques sectorielles en matière d'éducation, santé, eau potable, etc., et les actions réalisées au niveau des communes avec les FDL?
- Quel est l'impact du PAPNA sur le renforcement de la capacité des autorités locales élues? Est-ce qu'il y a des systèmes appropriés et institutionnalisés qui assurent un renforcement des autorités locales à long terme?
- Quels sont le niveau d'institutionnalisation des pratiques de bonne gouvernance et leur application (participation, transparence, équité) ?
- Est-ce qu'il y avait des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles? Quelle est la tendance du nombre de cas identifiés? Quels sont les changements atteints dans l'accès équitable aux ressources naturelles et la participation des communautés dans la gestion des ressources naturelles? Quels sont les changements observés par rapport à l'utilisation des ressources naturelles d'une manière durable (eau, terres, faune et végétation?). Est-ce que ces changements sont attribuables aux innovations développées par le projet?
- Est-ce qu'il y avait des changements majeurs dans les rapports entre les responsables CIVGT/CCG et les populations, et la perception des populations vis-à-vis de ces responsables? Est-ce qu'il y a des changements en termes de la culture de dialogue, respect de l'équité, etc. Quels sont les effets et impacts de ces changements?
- Est-ce qu'il y avait un changement du statut des femmes et des groupes traditionnellement marginalisés? Où y'a-t-il eu de l'exclusion sociale (y compris basée sur le genre et l'ethnicité)?
- Quel est le taux de satisfaction des CIVGT/CCG, des collectivités territoriales et de la population quant aux nouveaux systèmes et mécanismes de gouvernance locale introduits par le PAPNA?

La mission fera ressortir l'aspect de la capitalisation et des possibilités de réplication

- En ce qui concerne la réplication et l'impact sur la politique de décentralisation, est-ce que l'intervention du PAPNA a un lien avec les préoccupations nationales? Dans quel domaine et dans quelle mesure? En quoi le projet constitue-t-il un projet pilote pour le gouvernement du Burkina Faso?
- Quel est le taux de satisfaction des partenaires du projet, du gouvernement et des bénéficiaires quant à l'expérience pilote?
- Le projet a-t-il pu capitaliser les leçons tirées du pilotage de son modèle en influençant les politiques et pratiques gouvernementales?
- Le gouvernement et/ou d'autres partenaires ont-ils reproduit l'approche pilotée par le FENU, ou certains de ces aspects? Y'a-t-il des indications qu'ils le feraient à l'avenir?
- Y'a-t-il assez de fonds (en provenance du gouvernement central et/ou des bailleurs) pour aider à l'adoption ou la reproduction du modèle prôné par le projet? Y a-t-il des possibilités de financements locaux durables?

I-1.3 Évaluation thématique : La sécurité alimentaire

La mission d'évaluation abordera séparément le thème de la sécurité alimentaire. Ce thème sera abordé par le consultant international spécialement recruté à cet effet et fera l'objet d'une partie spécifique dans le rapport d'évaluation final.

- Le projet a mis en place des instruments sécuritaires sensés permettre aux populations de mieux résister à la période de soudure⁷ : quelle était l'importance de ces investissements au niveau des différentes communes et de leurs impacts en termes de réduction de la vulnérabilité envers l'insécurité alimentaire? Est-ce qu'il y a des échecs au niveau de la pérennité de reconstitution des réserves céréalières dans les banques de céréales? Si oui quelles en sont les raisons?
- Quel est le niveau de sécurité alimentaire des groupes vulnérables (y compris mesuré par la tendance en terme de dépendance vis-à-vis d'aide alimentaire, et par le nombre de mois pendant lesquels l'autosuffisance alimentaire est atteinte par commune)?
- Est-ce qu'il y a une stratégie de renforcement des organisations paysannes (OP)? Quelle est l'évidence qu'elles deviennent des partenaires importants dans le cadre du développement local, dans les filières des céréales et de l'élevage? Est-ce que le projet a mis une priorité suffisante sur le renforcement de leurs capacités?
- Est-ce que la capacité de résilience, de résistance et d'adaptation, et la capacité à surmonter des crises, ont été accrues ou au contraire diminuées par l'action du projet (au niveau des ménages)?
- Quel niveau d'importance est attribué aux problèmes d'insécurité alimentaire dans le processus de planification locale et de sélection des investissements?
- Les revues annuelles d'octroi de fonds et les critères d'accès aux fonds de

⁷ Y compris des réserves de céréales au sein des banques de céréales, réserves d'aliments pour l'élevage, puits pastoraux ou réserves d'eau qui assurent l'abreuvement du bétail, petits périmètres maraîchers assurant la réalisation de culture de contre-saison, etc.

développement local ont-ils pris en considération l'insécurité alimentaire des bénéficiaires?

- Quel est le degré de satisfaction des populations rurales et des autorités locales avec les résultats atteints des approches pilotes pour résoudre le défi de l'insécurité alimentaire?
- Analyser la vision stratégique et le système de gestion des banques de céréales. À partir des quantités de céréales gérées par an et du nombre de bénéficiaires potentiels, estimez les bénéfices apportés en termes de jours couverts par habitant.
- Y'a-t-il évidence que les structures et les processus décentralisés influencent les politiques liées à l'insécurité alimentaire?
- Analyse des calendriers respectifs des différents acteurs (le projet; les autorités locales; les populations bénéficiaires — hommes et femmes) et des éventuels problèmes de synchronisation entre de diverses activités liées à la mise en œuvre du développement local (formation, planification; programmation; montages de dossiers; approbation des dossiers; attribution des fonds; réalisation des infrastructures, etc.) et les activités productives des populations (élevage, agriculture, etc.).
- Analyse de la pertinence et de la validité de la stratégie de sécurisation alimentaire du projet au regard de la situation actuelle de la zone et de son évolution à court, moyen et long terme. Des partenariats ont-ils été établis pour optimiser l'effet d'une telle stratégie?
- Analyse de l'ancrage institutionnel de la stratégie de sécurisation alimentaire (s'appuie-t-elle sur les institutions du gouvernement local?)
- Qu'en est-il de la cohérence/interaction entre les politiques sécuritaires alimentaires du gouvernement et les actions d'amélioration de la sécurité mise en place dans le cadre de l'appui aux CIVGT/CCG ? Est-ce que l'ensemble des stratégies de réduction de la vulnérabilité des ménages envers l'insécurité alimentaire est/sera en mesure de résoudre/prévenir une crise alimentaire?
- Étant donné une divergence de vision stratégique entre le FENU et le FBS concernant la sécurité alimentaire, vérifiez si et comment ces deux perspectives sont réconciliées par le projet sur le terrain (voir note d'orientation du FBS).
- Autres thèmes jugés critiques par la mission d'évaluation.

I-2. Durabilité des résultats

Y'a-t-il évidence d'une pérennisation des acquis du projet en matière des :

- impacts politiques et répliquabilité des systèmes pilotés
- institutions et des capacités renforcées, par exemple :
 - Quel jugement portez-vous sur la durabilité du circuit de financement?
- infrastructures et des services livrés, par exemple :
 - Quel est le niveau de fonctionnalité et durabilité (qualité de l'infrastructure au niveau physique et le service rendu) des investissements consentis dans le cadre du Fonds de Développement Local?
 - Quel est le degré d'entretien et de maintenance des investissements et des services de base (coûts récurrents de fonctionnement et la maintenance des infrastructures, le matériel, le personnel, les responsabilités, les formations, etc.)?

ANNEXES

- Initiatives communautaires pour appuyer la production et les activités génératrices de revenus?
- Impacts/ des effets sur les modes et les moyens d'existence de la population locale y compris dans le domaine de la sécurité alimentaire?

I-3. Facteurs ayant déterminé la réussite du projet

3.1. Facteurs externes

- L'environnement politique a-t-il eu des conséquences sur les performances du projet et des CIVGT?
- L'environnement politique reste-t-il propice à la réplication des leçons tirées du projet?
- Les suppositions critiques des documents du projet et des cadres logiques sont-elles encore pertinentes?

3.2. Facteurs liés à la mise en œuvre du projet

a. Conception et pertinence du programme :

- Qualité du concept/de la raison d'être du projet/du cadre logique : ont-ils été pertinents pour l'atteinte des objectifs attendus, étant donné le contexte local, régional et national de développement.
- Le projet a-t-il été bien conçu et s'insère-t-il dans le cadre des stratégies nationales telles que la stratégie de réduction de la pauvreté et le cadre de la planification au niveau du système de l'ONU (CCA, UNDAF, matrice de résultats)?
- Pertinence, clarté et réalisme de l'objectif immédiat, des résultats attendus et de la stratégie de mise en œuvre tel que stipulé dans le document de projet, et ses amendements, et des modifications éventuellement apportées en cours de mise en œuvre du projet.
- Adéquation de l'objectif immédiat et des résultats attendus du projet aux besoins des bénéficiaires directs (les autorises locales) et des bénéficiaires indirects (les communautés locales, en particulier les femmes et les plus démunis).
- L'approche « genre » a-t-elle été bien prise en compte lors de la conception du projet?
- Le thème de l'insécurité alimentaire a-t-il été bien pris en compte lors de la conception du projet?

b. Montages institutionnels de la mise en œuvre du projet :

- Pertinence et/ou dysfonctionnement des montages établis?

c. Gestion du projet :

- Efficacité dans la gestion et la mise en œuvre du projet.
- Est-ce que la gestion du projet a été axée sur l'atteinte des résultats? Est-elle considérée comme innovatrice?

- Efficacité dans la gestion des ressources humaines et financières?
- Existe-t-il des goulots d'étranglement au niveau des déboursements entre le FBS, le FENU, le PNUD, le projet et les CIVGT/CCG? A-t-on connu des retards importants dans la mise à disposition des fonds par les différentes parties? Si oui, quelles ont été les conséquences sur le bon déroulement du projet?
- Est-ce que les systèmes de gestion, de suivi évaluation et de reportage sont-ils utilisés comme des outils d'appui de gestion et de prise de décision pour assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du projet et pour établir une base objective d'évaluation de la performance du projet?
- Au niveau du suivi évaluation, le système de suivi du projet comprend-il une base des données initiales qui permettent une bonne compréhension des populations vulnérables, de leur localisation, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans l'aire du projet; ainsi que le taux d'accès aux infrastructures et services de base existants? Est-ce que l'étude de situation de référence est suffisante pour quantifier les effets attribuables aux interventions du projet à la fin du financement FENU/FBS/PNUD?
- Est-ce que les indicateurs de performance ont été utilisés en tant que référence pour le *reporting* sur la performance du projet et les résultats atteints en terme des effets et des impacts (y compris l'accès aux services, et les effets sur la sécurité alimentaire et sa durabilité)?
- Est-ce que les indicateurs du cadre logique sont appropriés, liés à la base de données initiale, et d'une qualité suffisante (SMART) pour apprécier la performance du projet à tous les niveaux?
- Est-ce que le nouveau cadre logique a permis à l'équipe de l'utiliser en tant qu'outil de gestion et de suivi de leurs programmes?
- Est-ce que le chef de projet a activement utilisé les données de référence pour appuyer les CIVGT/CCG? Les données de référence ont-elles guidé le processus de la planification et la prise de décision d'investissements? Si oui, était-ce approprié? Analyser si la prise de décision locale en vue de prioriser les investissements a été :
 - basée purement sur l'expression de la demande locale?
 - informée par les données de référence?
 - déterminée par les besoins identifiés sur la base des données de référence?
- Les informations en matière de suivi/évaluation générées par le projet PAPNA sont-elles facilement accessibles pour la prise de décisions au niveau local (Bureau FENU/PNUD) et au niveau du FENU siège?
- Quel est le rapport coût efficacité du système de suivi évaluation mise en place?
- Quel est le degré de maîtrise du SGI (MIS) par l'équipe du projet et les mesures mises en place pour en assurer une large utilisation?
- Le projet a-t-il mis en oeuvre les recommandations de l'évaluation à mi-parcours?

d. Appui technique du FENU et du PNUD

- Qualité, pertinence et disponibilité de l'appui technique, selon les besoins exprimés par les acteurs principaux de la mise en œuvre du projet, et son impact sur le déroulement des activités et l'atteinte des résultats.

e. Autres facteurs

- Autres facteurs identifiés par la mission qui ont affecté la performance de l'équipe du projet pur l'atteinte des objectifs et produits escomptés.

I-4. Positionnement stratégique du FENU et ses partenariats

Le FENU est-il stratégiquement bien positionné grâce aux engagements pris par les responsables du projet vis-à-vis :

- Des efforts du PNUD et d'autres partenaires de développements (agences UN, autres bailleurs de fonds, gouvernement) dans le même secteur de la décentralisation/gouvernance locale
- De la mise en oeuvre des priorités nationales, comme reflétées dans le cadre des stratégies nationales pour le développement?
- Matérialiser/optimiser ses avantages comparatifs? Cohérence avec des approches et des priorités institutionnelles?
- Quelles sont les principales caractéristiques du modèle PAPNA en matière de gouvernance locale? Le modèle est-il novateur? Qu'est-ce qui le distingue des autres modèles mis en œuvre dans le pays?
- Existe-t-il des mécanismes de coordination entre le projet et les autres projets intervenant dans la même zone et quelles sont les implications des démarches des autres projets sur les actions du projet?
- Est-ce que le partenariat entre le FENU et ses partenaires stratégiques (bailleurs internationaux, nationaux et des partenaires locaux) a été effectif ? Quelles sont les forces et les faiblesses de ces partenariats?
- Quelle est la contribution des interventions du FENU dans le domaine de la décentralisation au Burkina Faso?
- Dans quelle mesure le FENU a-t-il utilisé l'approche PDL pour établir un avantage concurrentiel relatif aux autres agences de l'ONU et autres donateurs?
- L'approche PDL (comparée à d'autres approches) est-elle plus efficace que d'autres méthodes et représente-t-elle le moyen le plus effectif de construire une capacité institutionnelle locale et de soutenir la politique du changement pour des prestations de services convenablement décentralisées?
- De quelle manière cette approche répond-elle aux nouvelles pressions sur les agences de dons, notamment sur la transition vers des approches sectorielles, le financement par le biais des trésoreries nationales et l'inquiétude des gouvernements nationaux et locaux en matière de gestion des financements et des initiatives de développement de manière autonome en termes de priorités propres (pouvant ou non inclure des approches géographiques de projets pilotes)?
- Où reposent les nouvelles opportunités majeures de renforcer l'avantage concurrentiel du FENU?
- Où reposent les opportunités d'établir une complémentarité entre les PDL du FENU et les autres approches?

I-5. Analyse d'engagement futur

- Analyser la vision, les stratégies et les mesures concernant un désengagement ou une continuation du projet.

ANNEXES

- Quels sont le contexte politique et l'environnement opérationnel en matière de décentralisation?
- Quels sont les défis à relever et les lacunes à combler?
- Comment se positionnent les autres acteurs principaux en la matière au vu de ce qui précède?
- Y'aurait-il un rôle d'une valeur ajoutée pour le FENU au-delà des programmes en cours?
- Apprécier la possibilité d'une éventuelle nouvelle programmation en considérant les leçons et recommandations de la phase finale du programme actuel.

II. Méthodologie d'évaluation

La mission est tenue d'appliquer la meilleure pratique en terme de la démarche méthodologique d'évaluation, et d'assurer les méthodes les plus appropriées. La méthodologie d'évaluation va tenir compte d'une revue exhaustive de la documentation du projet (voir Annexe 1), questionnaires, interviews, discussions avec des groupes focaux, méthodes participatives, et autres. La mission devra envisager de « trianguler » les différentes données en utilisant des méthodologies complémentaires. La mission devra se référer aux données du projet saisies dans le MIS, et les valider. La mission est tenue de considérer également les changements des indicateurs liés à la modification du cadre logique. Les informations devront être collectées auprès des bureaux locaux de statistiques ou des bureaux déconcentrés des différents ministères sectoriels. Alternativement, les informations pourront être collectées auprès d'autres bailleurs de fonds actifs dans la région. Au cas où certaines informations ne seraient pas disponibles localement, des enquêtes seront réalisées. Si possible, toutes les données d'évaluation devraient tenir compte de l'aspect « genre » en utilisant des données désagrégées. L'évaluation doit tout faire pour contacter l'ensemble des parties prenantes, et de visiter un échantillon représentatif des CIVGT/CCG et des communautés dans l'aire d'intervention du projet, ainsi que de considérer des aires hors d'intervention du projet (groupes de contrôle).

III. Organisation de la mission

III-1. Profils des consultants et responsabilités.

La mission d'évaluation finale sera composée d'une équipe de quatre experts (2 internationaux et 3 nationaux) selon le profil décrit ci-dessous. Elle sera accompagnée par un représentant de l'unité d'évaluation du FENU et un représentant du ministère de tutelle de profil socio économiste.

CHEF DE MISSION

Un consultant international, chef de mission, avec des connaissances approfondies en matière de:

- développement local, avec une expérience dans la conception, le suivi et l'évaluation de projets d'appui à la décentralisation;
- assistance technique à la gestion des finances publiques et fourniture des infrastructures socio-économiques et services de base, renforcement des capacités locales et dans les différents domaines politiques et administratifs de la décentralisation;

- chef de file d'évaluations des programmes d'appui de la décentralisation et du développement local;
- des approches conceptuelles et opérationnelles du FENU et du FBS;
- l'appréciation de l'aspect « genre » et des approches participatives;
- la gestion de projets/programme selon la démarche « gestion axée sur des résultats ».
- expérience comparative des programmes d'appui de la décentralisation et de développement local; expérience du pays/de la région un atout.
- Le consultant devra avoir une expérience d'au moins dix ans dans les domaines susmentionnés et justifiera d'une parfaite maîtrise de la langue française.

Le chef de mission est responsable pour :

- la conduite de la mission
- la division de travail entre les membres de l'équipe
- le développement d'un plan d'évaluation et la démarche méthodologique
- la restitution des conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes à la fin de la mission sur place et au siège à New York, y compris la production d'un Aide Mémoire en amont du débriefing sur place.
- la production du rapport de mission (première version et version finale).
- couvrir les tâches telles que documentées dans les TDR.

CONSULTANT INTERNATIONAL AGRO ÉCONOMISTE

Un consultant international, agro économiste, avec des connaissances approfondies et une expérience d'au moins dix ans en matière de :

- sécurité alimentaire, développement rural, et la gouvernance environnementale;
- évaluation des programmes;
- développement des capacités institutionnelles;
- expérience régionale dans les domaines mentionnés; expérience du pays un atout;
- Une parfaite maîtrise de la langue française.

Le consultant international appuiera le chef de mission dans ses travaux. Il/elle est responsable pour :

- L'appréciation technique d'intervention du projet PAPNA dans le domaine de sécurité alimentaire et de la gouvernance environnementale;
- Contribuer au développement du plan d'évaluation et de la méthodologie;
- Fournir les éléments d'évaluation déterminés par le chef d'équipe;
- Contribuer à la présentation des observations de la mission et recommandation pour la réunion de la restitution;
- Contribuer au rapport (premier draft et version finale) y compris à la partie respective du rapport couvrant les domaines susmentionnés.

PROFIL DES TROIS CONSULTANTS NATIONAUX

Un consultant national, ingénieur en génie rural ou civil justifiant une expérience d'au moins sept ans dans :

- Infrastructures et prestation de services, y compris le design et la mise en œuvre de la construction des infrastructures, processus d'appel d'offres et de maîtrise d'ouvrage, appréciation de la qualité technique et des coûts des infrastructures, systèmes d'entretien et de maintenance, etc.;

Il/elle devra avoir une bonne connaissance de la langue française.

Un consultant national, socio-économiste justifiant une expérience d'au moins sept ans dans :

- L'évaluation des effets d'interventions des programmes au niveau de la viabilité des ménages;
- La gestion des enquêtes pour recueillir des données quantitatives et qualitatives, en appliquant des techniques participatives;
- La décentralisation et le développement local;

Il/elle devra avoir une bonne connaissance de la langue française.

Un consultant national, spécialiste en genre/participation justifiant d'une expérience d'au moins sept ans dans :

- Évaluation des effets d'interventions des programmes;
- Spécialisation sur les enjeux de participation et d'exclusion (sur base des aspects genre, ethnicité, et des groupes vulnérables);

Il/elle devra avoir une bonne connaissance de la langue française

Les consultants nationaux appuieront le chef de mission. Ils/elles sont responsables pour :

- Contribuer au développement du plan d'évaluation et de la méthodologie;
- Fournir les éléments d'évaluation pertinents relatifs au domaine de sa spécialisation tel que déterminé par le chef de l'équipe;
- Contribuer à la présentation des observations de la mission et des recommandations à la réunion de restitution;
- Contribuer au rapport (premier draft et version finale), y compris les parties respectives du rapport couvrant les domaines susmentionnés.

III-2. Déroulement de la mission

Le plan de travail est basé sur une semaine de travail de 6 jours. Le chef d'équipe avec le soutien des autres consultants coordonnera les diverses activités de cette évaluation avec toutes les parties prenantes.

L'évaluation sera conduite comme suit :

Briefing par l'unité évaluation, siège New York : Le chef de mission sera briefé par téléphone conjointement par le point focal de l'unité d'évaluation, le chargé du pays et le conseiller technique de l'unité de développement local avant le démarrage de la mission.

Accès aux documents de référence des programmes : Voir la liste des documents en Annexe 1.

Finalisation du plan de travail : Revue du plan de travail provisoire (voir Annexe 2) par l'équipe de la mission

Briefing au niveau du pays : La mission débutera par un briefing au bureau du PNUD et au Ministère responsable de l'agriculture à Ouagadougou

Visite de terrain et conduite de l'évaluation : La mission d'évaluation doit assurer un échange étroit de leurs conclusions avec les bénéficiaires et parties prenantes et considérer leur point de vue dans le rapport final, comme approprié.

Préparation de l'Aide Mémoire : Le chef de la mission sera responsable d'élaborer un Aide-mémoire résumant les conclusions et recommandations importantes de la mission.

Débriefing au niveau de pays : Une séance de débriefing aura lieu entre l'équipe d'évaluation, l'équipe du FENU et le/la Représentant Résident du bureau de PNUD.

Réunion de Débriefing au niveau de pays à la fin de la mission : L'objectif de cette réunion est de présenter les conclusions et les recommandations initiales de la mission, aux parties prenantes. Le chargé de programme FENU devra établir le procès-verbal de cette réunion qui devra être remis à l'unité d'évaluation à New York, à toutes les parties prenantes ainsi qu'à la mission d'évaluation pour la prise en compte des commentaires dans le rapport final.

Le rapport provisoire : Le chef de mission soumettra son rapport provisoire qui sera communiqué à l'unité d'évaluation FENU/New York, pour distribution à toutes les parties prenantes du projet avec le recueil de leurs commentaires. Lors du débriefing au FENU New York, les commentaires des différentes parties prenantes au projet seront synthétiquement présentés et discutés avec le chef de mission.

Le Débriefing au siège FENU, New York aura lieu par téléconférence et sera organisé par l'Unité d'évaluation à New York. Le chef de mission présentera les conclusions et recommandations de la mission au management, aux chargés de pays et aux conseillers techniques. L'unité d'évaluation sera responsable de produire le procès-verbal qui sera partagé avec toutes les parties prenantes et considérée dans le rapport final.

Rapport final d'évaluation sera soumis par le chef de mission à l'unité d'évaluation FENU/New York selon les dates convenues.

Réponse de la Directive : une fois le rapport d'évaluation finalisé, une réponse de la Directive devra être préparée en conformité avec la politique actuelle d'évaluation du PNUD.

III-3. Tutelle

Les consultants pour l'évaluation seront recrutés et gérés par l'Unité d'Évaluation du FENU à New York (voir document en annexe sur les rôles et responsabilités de tous les acteurs impliqués dans l'exercice d'évaluation).

Sur le terrain et durant la durée de la mission, les consultants travailleront avec l'appui logistique et administratif du bureau du PNUD/FENU et travailleront en étroite collaboration avec la Représentation du PNUD, les services techniques intéressés du gouvernement et bénéficiera de l'appui de l'équipe du projet. Elle aura également à s'entretenir avec les bénéficiaires.

La mission sera libre de discuter avec les autorités compétentes de toutes les questions touchant à la conduite de l'évaluation, mais ne sera pas habilitée à prendre des engagements au nom du gouvernement, du PNUD ou du FENU.

L'Unité d'Évaluation du FENU-New York étant responsable de la supervision générale de l'évaluation, les consultants devront la contacter si un problème d'ordre contractuel, logistique ou méthodologique ne peut être résolu localement.

Toute modification des présents Termes de Référence ne pourra être acceptée sans l'accord explicite et préalable de l'Unité d'Évaluation du FENU-New York.

La mission d'évaluation devra rendre compte des résultats de la mission à l'unité d'évaluation du FENU à New York, et au niveau du pays au Représentant Résident du PNUD.

III-4. Financement de la mission

Cette évaluation finale fait partie du programme 2008 des évaluations FENU, et, à ce titre, elle sera financée par le FENU à travers le budget 2008 du PAPNA.

Tout coût associé à la mission sera avancé à la signature du contrat (per diem, billet d'avion, etc.). La moitié (50 %) des honoraires des consultants seront payés dès réception du rapport d'évaluation provisoire, le restant des honoraires (50 %) sera réglé après approbation du rapport d'évaluation final.

IV -. Durée de la mission

La mission devrait se dérouler courant du mois de mai 2008.

V. Produits attendus de la mission

Le chef de file sera responsable de préparer et de livrer les produits suivants :

- Aide Mémoire : Sommaire des conclusions clés et recommandations de la mission qui seront soumises à la fin de la mission au Représentant Résident et au chargé de programme FENU pour distribution aux diverses parties prenantes, et à l'unité d'évaluation au moins deux jours avant la réunion de synthèse sur place.
- Rapport préliminaire (40-50 pages), synthèse (20 pages) de l'évaluation et matrice de suivi : Le chef de file sera responsable de consolider les contributions de son équipe et de considérer les commentaires reçus sur l'Aide Mémoire et à la réunion de synthèse pour produire un rapport cohérent, une synthèse de l'évaluation et une matrice de suivi des recommandations à la suite du format présenté en Annexe 3. Le rapport provisoire devra être soumis par courriel à l'unité d'évaluation 15 jours avant la fin de la mission d'évaluation, ou selon les dates convenues.
- Rapport final, synthèse de l'évaluation et matrice de suivi : le chef de la mission sera entièrement responsable pour finaliser le rapport et la synthèse de l'évaluation en tenant compte de tous les commentaires reçus sur le rapport préliminaire et au cours du débriefing au siège de FENU. Le rapport final et la synthèse de l'évaluation doivent être soumis 5 jours après réception du procès-verbal de la part de l'unité d'évaluation du FENU, ou selon les dates convenues.

Les engagements contractuels de la mission seront accomplis avec l'approbation du rapport final par l'unité d'évaluation.

APPENDICE 1 : Liste de la documentation à exploiter par la mission d'Évaluation

- Document de Projet et son amendement
- Le cadre logique et le plan d'opération de projet élaboré en 2003 et annexé à l'amendement au document de projet
- Le rapport de la mission de revue technique du 10 au 23 mai 2000 (Angelo Bonfiglioli)
- Le rapport de mission de Mr Philippe Zysset du 21/11/au 7/12/2001 au Burkina Faso
- Rapport de la mission d'analyse institutionnelle (situation des CIVGT) des projets FENU au Burkina Faso par Moncef Kouidhi (décembre 2002)
- Rapport de mission sur la mise en place de structures décentralisées de gestion du développement à la base : Zéphirin Belemsigri; juin 2002
- Rapport de mission de facilitation aux projets PA/PSB/PSB/FENU et PAPNA Burkina Faso (14 au 25 décembre 2005) Hamidou Ongoiba, Coordinateur PACR-T
- Rapport de la mission conjointe FENU –FBS de suivi du Projet PAPNA (17 au 20 novembre 2004)
- Rapport de mission d'Évaluation à mi-parcours de décembre 2005
- Document de bilan de la mise en œuvre de l'Évaluation à mi-parcours février 2007
- Plans de travail annuels et rapports annuels
- Liste des réalisations socio-économiques du PAPNA
- Code de financement du PAPNA
- Fiche synoptique du PAPNA
- Rapports d'audit de 2001 à 2006
- Les rapports de revues tripartites
- Rapport de Capitalisation des acquis du PAPNA et du PA/PSB/FENU réalisé par Claude Ouattara
- Rapport de la mission de supervision du PAPNA en novembre 2006 (Mission de Monsieur Kadmiel Wekwete, directeur – FENU Développement Local)
- La note de stratégie 2000-2010 du FBS intitulée « Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté dans le cadre du Fond belge de survie »

Tout autre document jugé utile par la mission d'évaluation finale

Annexe 2: Programme de la Mission

DATE	ACTIVITES
Dimanche 11 Mai	Arrivée des consultants internationaux à Ouagadougou
Lundi 12 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Seance de briefing avec le PNUD/FENU ▪ Atelier interne d'hypothèses/Recueil documentaire
Mardi 13 Mai et Mercredi 14 Mai	<p>Rencontre avec Ministères techniques et Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ministre de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques : Secrétaire Général / DEP ➤ Ministère de l'Économie et des Finances : Direction Générale de la Coopération ➤ Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation : Secrétaire Général ➤ Projets ADEPAC et PNGT 2 ➤ FAO ➤ PAM
Jeudi 15 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrivée à Boulsa ▪ Visite de courtoisie aux Autorités provinciales et au Maire de Boulsa
Vendredi 16 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier de lancement de l'évaluation ▪ Séance de travail avec l'équipe du Projet
Samedi 17 mai au Dimanche 25 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres de travail avec les bénéficiaires du projet (CIVGT/ CCG, CVGT, conseils municipaux, groupements féminins, etc.) et les services techniques au niveau terrain, visite des réalisations du projet
Lundi 26 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier de restitution des résultats de la mission à Boulsa ▪ Retour a Ouagadougou
Mardi 27 Mai au Mercredi 28 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation de la Presentation PowerPoint et de l'Aide Memoire
Jeudi 29 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance de Débriefing au PNUD/FENU ▪ Atelier de restitution au niveau national ▪ Fin de la mission

Annexe 2: Programme de la Mission

PROGRAMME DETAILLE DES ACTIVITÉS DE TERRAIN

Date	Heure	Activités	Lieu		Observations
17/05/08	09h00-14 h00	Visite de réalisations : - CFPP (Centre de formation Professionnelle des Producteurs) - Cordons pierreux - Fosses Fumières	CIVGT DE BELLOGO	Village de Bellogo (145 km de Boulsa)	Le critère de choix des localités est l'éloignement
		Visite de réalisations : - Forage - CFPP (Centre de formation Professionnelle des Producteurs) - Fosses Fumières		Village de Ourfaré (30 km de Bellogo)	
17/05/08	09h00-11h00	Entretien avec des populations non bénéficiaires du projet	COMMUNE DE TOUGOURI	Village de Gargo (55 km de Boulsa)	
	12h00-14h00			Village de Taffogo (100 km de Boulsa)	

ANNEXES

BURKINA FASO : ÉVALUATION FINALE

Date	Heure	Activités	Lieu		Observations
19/05/08	09h00-14h00	Visites de réalisations : - Étal de boucherie - Apiculture (miellerie + ruches) - PPM (Petit Périmètre Maraîcher) - Bas-fonds	CIVGT DE RETKOULGA	Village de Retkoulga (127 km de Boulsa)	Le critère de choix des localités est la Démographie
		Visites des réalisations : - Ruches - PPM (Petit Périmètre Maraîcher)		Village de Bondbila (8 km de Retkoulga)	
		Visite des réalisations : - PPM (Petit Périmètre Maraîcher) - PSP (Poste de Santé Primaire) - Forage		Village de Lompini (8 km de Retkoulga)	
19/05/08	09h00-14h00	Visites des réalisations : - Fosses fumières - CFPP (Centre de formation Professionnelle des Producteurs)	CIVGT DE KOTOUL-GOUM	Village de Kotoulgoum (140 km de Boulsa)	Le critère de choix des localités est la pauvreté
		Visites des réalisations : - PPM (Petit Périmètre Maraîcher) - Forage - Transformation de l'arachide - Fosses fumières		Village de Finga (7 km de Kotoulgoum)	
		Visite des réalisations : - Forage - Fosses fumières		Village de Horéré (7 km de Kotoulgoum)	
20/05/08	09h00-14h00	Visite des réalisations : - Périmètre rizicole - Moulin + plateforme - Parc de vaccination - Moto ambulancière	CIVGT DE BELGA	Village de Belga (25 km de Boulsa)	

ANNEXES

BURKINA FASO : ÉVALUATION FINALE

Date	Heure	Activités	Lieu		Observations
20/05/08	09h00-14h00	Visite de réalisations : - Périmètre rizicole - PPM des femmes (Petit Périmètre Maraîcher)	CIVGT DE NIOUNOUGOU	Village de Niounougou	Le critère de choix des localités est la pauvreté
		Visite de réalisations : - PTF (Plateforme multifonctionnelle) - Logement de maître		Village de Dabosomnoré	
		- Moulin à grain des femmes		Village de Ouagamsé	
20/05/08	9h00-13h00	Entretien avec le Coordonnateur du PAPNA			
21/05/08	09h00-14h00	Visite des réalisations : - Salle d'hospitalisation - 3 salles de classe - Parc de vaccination - teinturerie des femmes - Forages secteurs n°1 et 2 - Mini laiterie	CCG DE YALGO	Yalgo (127 km de Boulsa)	Le critère de choix des localités est le dynamisme économique
22/05/08	8h00-13h00	Entretiens avec la Direction Provinciale de l'Agriculture et la Direction Provinciale des Ressources Animales Entretien avec le Directeur de Plan Namentenga Séance de travail avec l'association Nasongdo	Boulsa		
23/05 au 25/05		Entretiens individuels avec les membres de l'équipe de Projet Préparation de l'atelier de restitution des résultats			

ANNEXE 3 : Cadre Logique amendé du PAPNA (version finale)

DESCRIPTION SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	SUPPOSITIONS CRITIQUES
<p>OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT</p> <p>Réduire, de manière durable, le niveau de pauvreté des populations agropastorales de la Province du Namentenga par le biais d'un développement social et économique axé sur les principes de la bonne gouvernance démocratique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - taux de couverture nominale de services (santé, éducation et Eau potable) - % de ménages vivant dans une situation de pauvreté - % de ménages ayant amélioré leur sécurité alimentaire (à partir de la situation de référence) - Système de planification et procédures de développement local influençant la politique de mise en œuvre de la décentralisation en tant qu'instrument de lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Études sectorielles réalisées par les bailleurs de fonds - Profils de la pauvreté - Enquêtes sur la sécurité alimentaire des ménages - Plans de développement (Communes rurales et CIVGT) - Rapports annuels, évaluation à mi-parcours, évaluation finale - Rapports de l'Observatoire de la Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de suivi des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté sont réalisées dans le Namentenga. - Les partenaires au projet apportent les contributions prévues à temps - Les institutions gouvernementales capitalisent les leçons apprises par le projet dans le Namentenga, dans le cadre de la réflexion sur la décentralisation et la mise en oeuvre de méthodes et pratiques du développement local.
<p>OBJECTIF IMMÉDIAT :</p> <p>Promouvoir dans la zone d'intervention du Projet un développement local soutenable géré par les acteurs institutionnels locaux et permettant aux pauvres un accès durable aux services sociaux de base.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de microprojets ayant contribué à l'amélioration de revenus des pauvres - Nombre de microprojets ayant contribué à améliorer les conditions d'approvisionnement en produits alimentaires - Taux d'utilisation des infrastructures financées - Taux de maintenance des infrastructures avec les fonds propres (100 %) - Composition budgétaire communale (sources internes/externes) - % d'investissements pour des projets sociaux identifiés par les femmes et les groupes marginaux - Taux de satisfaction des populations par rapport aux services publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes participatives - Enquêtes légères - Rapport d'audits - Comptes financiers des communes - Plans de développement - Résultats de l'évaluation finale - Rapports de l'Observatoire de la Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté politique de poursuivre le processus de réformes administratives et de décentralisation. - Une réforme de la fiscalité qui se traduit par l'augmentation des transferts fiscaux nets en faveur des CRD. - L'État met en application les textes existants sur la décentralisation - Absence de crises écologiques et économiques majeures - Stabilité sociale

ANNEXES

BURKINA FASO : EVALUATION FINALE

DESCRIPTION SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	SUPPOSITIONS CRITIQUES
<p>Produit 1 : INSTITUTIONS</p> <p>Des mécanismes et des procédures transparents, participatifs et décentralisés de planification et de programmation du développement local sont conçus, introduits et rendus opérationnels au niveau des populations de 4 Communes rurales et de 41 villages regroupés en 10 CIVGT</p> <p>Activité 1.1 Cadre institutionnel 1.1 Au niveau de la Province - Appui au CCTP - Appui au Conseil Provincial 1.1.1 Au niveau des Communes rurales - Appui au CCG - Appui au Conseil communal 1.1.2 Au niveau des CIVGT - Mise en place de CIVGT - Approfondissement des Règlements intérieurs CIVGT 1.1.3 Au niveau des villages - Appui aux CVGT, - Appui au Conseil villageois</p> <p>Activités 1.2 Système de planification 1.2.1 Au niveau Communes 1.2.2 Au niveau des CIVGT 1.2.3 Au niveau de la Province</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Communes rurales appuyées - Nombre de CIVGT mise en place et appuyée - Nombre de CCG mise en place et appuyée - % des mécanismes établis fonctionnels (structures de concertation, commissions, etc.) - % de plans de développement réalisés (suivant critères définis) - % des communautés au sein desquelles des séances d'identification participatives des besoins sont organisées - Taux de connaissance des plans d'investissement au niveau des membres des communes/CIVGT - Taux de connaissance au niveau des membres des communes/CIVGT de l'état d'avancement et de la mise en œuvre/consommation budgétaire des plans d'investissement - Nombre de PDL approuvés 	<p>Enquêtes légères</p> <p>Budget des collectivités locales et des CIVGT</p> <p>Comptes rendus des conseils communaux et des instances des CIVGT</p> <p>Interview des groupes sélectionnés</p> <p>Évaluations à mi-parcours et finale</p>	<p>Les cadres techniques locaux sont disponibles pour apporter l'appui technique nécessaire.</p> <p>Engagement des nouveaux élus en faveur des procédures participatives et transparentes</p> <p>Cadre juridique demeurant favorable à la décentralisation</p>

ANNEXES

BURKINA FASO : EVALUATION FINALE

DESCRIPTION SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	SUPPOSITIONS CRITIQUES
<p>Produit 2 : CAPACITES</p> <p>Les capacités locales en matière de prise en charge des initiatives de développement local et de gestion/entretien des ouvrages sont renforcées au niveau des communes rurales, des CIVGT et des villages</p> <p>2.1 Au niveau de la Province</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les membres du CCTP - Pour les membres du Conseil Provincial <p>2.2 Au niveau des Communes rurales et des CIVGT</p> <p>2.3 Au niveau des villages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion technique et financière des ouvrages - Alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - % de communes et de CIVGT dont la performance annuelle est jugée positive (en fonction de critères convenus d'avance) - % de projets du PAI achevés dans les délais convenus et respectant les budgets alloués - % des projets réalisés par les CVGT grâce à l'appui du conseil provincial et du CCTP - Nombre d'appels d'offres des marchés publics maîtrisés par les Communes et les CIVGT - % des élus communaux qui maîtrisent leurs rôles et responsabilités - % des membres des instances des CIVGT capables d'assumer leurs rôles - % des membres des CVGT ayant une formation technique adaptée en matière d'entretien d'ouvrages - % des membres des CVGT alphabétisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes légères - Rapports trimestriels de suivi - Évaluation de la performance du CCTP, des communes et des CIVGT 	<p>Existence d'une expertise locale en matière de formation.</p> <p>L'Observatoire National des Communes assume son rôle de mettre à la disposition des maires une information appropriée.</p>

ANNEXES

BURKINA FASO : EVALUATION FINALE

DESCRIPTION SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIVE-MENT VÉRIFIABLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	SUPPOSITIONS CRITIQUES
<p>Produit 3 : INVESTISSEMENTS</p> <p>Les communes rurales et les CIVGT ont accès à des ressources financières externes et internes pour les gérer/utiliser, conformément aux principes de la bonne gouvernance, dans le cadre d'actions de la lutte contre la pauvreté (en particulier dans le domaine des services sociaux de base et de la promotion d'une économie locale diversifiée et génératrice de revenus).</p> <p>3.1 Mise en place du FDL</p> <p>3.2 Formulation/approbation du Code de Financement</p> <p>3.3 Mobilisation des ressources internes</p> <p>3.4 Procédures d'évaluation de la gestion financière des communes et des CIVGT</p> <p>3.4.1 Au niveau des Communes rurales 3.4.2 Au niveau des CIVGT</p> <p>3.5 Investissements sociocollectifs de base et de promotion de l'économie locale</p> <p>3.5.1 Au niveau des Communes rurales 3.5.2 Au niveau des CIVGT et des villages</p>	<p>Code de financement défini et mis en oeuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de déboursement par commune et par CIVGT selon les prévisions - % des conseils communaux dont la comptabilité correspond aux normes d'audit - % des CIVGT dont la comptabilité correspond aux normes d'audit - Mécanismes de mobilisation des ressources identifiés et testés dans les 4 Communes rurales - Procédures d'évaluation financière définies et mise en oeuvre - % de microprojets soumis par des groupements féminins - Nombre de projets réalisés à l'intérieur des Plans de développement - Nombre de Communes et de villages bénéficiant d'un volume de services sociaux (santé/éducation) et d'infrastructures supérieur à celui de la situation de départ - Nombre de projets faisant partie des plans des Communes rurales et des CIVGT qui ont entraîné une augmentation des revenus/ménages - Nombre de projets faisant partie des plans des Communes rurales et des CIVGT qui ont un impact positif sur la productivité des activités d'agriculture et d'élevage - Taux d'amélioration de l'accès des populations particulièrement pauvres et/ou marginalisées aux services et aux infrastructures socio-économiques de base. 	<p>Comptabilité communale</p> <p>Rapports d'audit</p> <p>Rapports de l'administration</p> <p>Enquêtes légères</p> <p>Documents administratifs</p> <p>Code de financement</p> <p>Manuel de procédures révisé</p> <p>Rapports d'audit</p> <p>Manuels d'évaluation</p> <p>Liste complète des services sociocollectifs de base et des infrastructures (dans chacune des quatre Communes et dans chacun des 41 villages bénéficiaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Montants des fonds adaptés aux capacités d'absorption des collectivités locales - Efficacité des procédures établies pour le recouvrement des taxes. - Cadre juridique de la fiscalité locale favorable à la mobilisation des ressources financières

ANNEXES

BURKINA FASO : EVALUATION FINALE

DESCRIPTION SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	SUPPOSITIONS CRITIQUES
<p>Produit 4 : INFRASTRUCTURES</p> <p>Des investissements concernant la réhabilitation/réalisation d'infrastructures socioproductives collectives sont opérés en vue de diminuer la vulnérabilité des producteurs aux crises récurrentes, d'accroître la diversification de leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire</p> <p>4.1 Réhabilitation des barrages de Belga et Niounougou</p> <p>4.2 Aménagement hydro-agricoles à Belga et Niounougou</p> <p>4.3 Mise en place de comité d'exploitants des ouvrages</p> <p>4.4 Suivi des ouvrages du projet PAPANM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux à Belga achevés d'après les normes techniques convenues - Travaux à Niounougou achevés d'après les normes techniques convenues - Aménagement à Belga achevé et périmètres utilisés par les populations ciblées - Aménagement à Niounougou achevé et périmètres utilisés par les populations ciblées - % des ménages bénéficiant de parcelles aménagées dont les revenus ont augmenté - % des ménages bénéficiant de parcelles aménagées dont la sécurité alimentaire est améliorée - % d'infrastructures faisant objet de suivi régulier - Comités d'exploitations des ouvrages mis en place et opérationnels - Modalités de suivi des ouvrages mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports internes - Enquête légère - PV de la réception provisoire des travaux 	<p>Le crédit, les intrants agricoles et les équipements nécessaires disponibles localement</p>

ANNEXES

BURKINA FASO : EVALUATION FINALE

DESCRIPTION SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	SUPPOSITIONS CRITIQUES
<p>Produit 5 : SUIV/EVALUATION & CAPITALISATION</p> <p>En collaboration avec les acteurs institutionnels locaux, l'information concernant la démarche, les approches et les résultats du projet est collectée, analysée et capitalisée pour influencer le débat national en matière de gouvernance décentralisée.</p> <p>5.1 Suivi et évaluation 5.1.1 Au niveau provincial 5.1.2 Au niveau des Communes et des CIVGT</p> <p>5.2 Stratégie de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de suivi et l'étude de référence est réalisée suivant l'échéancier et est adaptée aux besoins - % de rapports produits suivant l'échéancier et diffusés - Nombre de réunions avec les partenaires sur l'approche du projet - Méthodologie d'évaluation et d'auto-évaluation des bénéficiaires définie et opérationnelle - Stratégie de communication définie et opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports internes - Enquête légère 	<p>Les décideurs sont intéressés par les résultats et les leçons du projet en matière de décentralisation</p>

Annexe 4 : Modèle de compte-rendu de visite de terrain

Localités visitées : CIVGT de...
regroupant les villages de....

Date :

Composition équipe :

Accompagnant :

Méthodologie d'organisation de la rencontre :

Composition du groupe rencontré :

Nombre total de personnes : ----

dont --- femmes

dont --- membres du CIVGT

Caractéristiques générales/problématique spécifiques de la zone

Population

Pauvreté, désenclavement, etc.

Sites visités

Type/nature de l'activité

Personnes rencontrées

Acquis globaux

ANNEXES

BURKINA FASO : ÉVALUATION FINALE

Réalisations

Sommaire des réalisations (tableaux prévus/réalisés)

Constats de la mission

- Priorisation et Planification
- Efficacité, efficience, qualité des investissements
- Pertinence, adaptée au contexte
- Utilisation (services sociaux)
- Mécanismes de gestion et d'entretien mis en place

Dimension transversale

- Niveau et degré de renforcement des capacités en rapport avec l'activité
- Prise en compte/participation des femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables (handicapés, personnes âgées...)

Effets et bénéfices pour les bénéficiaires

- Augmentation de la productivité agricole
- Augmentation des revenus
- Amélioration de la protection et la restauration des ressources naturelles
- Amélioration de la gouvernance démocratique et de la cohésion sociale
- Amélioration des conditions de vie du village

Problèmes à résoudre, défis, attentes

Annexe 5 : Tableau consolidé des activités de renforcement des capacités

THEMES dispensés de 2001 à 2007	NBRE SEANCES	NBRE BENEFICIAIRES		
		Total	H (D)	F(D)
Maîtrise d'ouvrage local : <i>planification participative locale, procédures d'accès et de gestion FDL, suivi évaluation participative, passation des marchés, élaboration de micro projets, gestion budgétaire et financière, élaboration des PDL et PCD, recherche de financement et mobilisation des ressources, rôles de l'élu local et des acteurs de la décentralisation, gestion de moulins.</i>	14 (pour responsables CIVGT/CCG)	1716	1429	147
	04 (pour Conseillers communaux)	203	175	28
	03 (pour Présidents CVD)	284	281	03
	02 (pour les usagers)	17	12	05
	03 (pour techniciens du projet et partenaires)	104	44	13
Techniques de production : <i>fosses fumières, fauche et conservation du fourrage, gestion points d'eau, de banques de céréales, mise en valeur/gestion de périmètres aménagés, riziculture irriguée.</i>	01 (pour responsables CIVGT/CCG)	103	97	06
	01 (pour Président CVD)	281	277	04
	06 (pour usagers)	861	99	20
Alphabétisation : <i>Initiale, complémentaire, formation d'alphabétiseurs.</i>	07 (pour responsables CIVGT/CCG)	2438	1588	850
Genre et développement	01 (pour Conseillers Communaux)	63	38	25
Accoucheuses villageoises	01 (pour usagers)	16	00	16
Agents de santé villageois	01 (pour usagers)	16	16	00
TOTAL GENERAL	44 séances	6110	4056	1117

Source : Mission d'évaluation d'après les données du PAPNA

Annexe 6 : Données concernant l'utilisation du Fonds de Développement Local

Tableau 6.1 - Répartition et allocations annuelle du FDL - CIVGT et CR

CIVGT/CR	Populations	Allocation de base par an (FCFA)	Allocation de base totale (3 ans) (FCFA)	Année 2004 (FCFA)	Année 2005 (FCFA)	Année 2006 (FCFA)
Belogo	7 084	10 094 700	30 284 100	17 360 000	7 754 460	5 169 640
Barga Mossi	6 611	9 420 675	28 262 025	13 990 000	8 563 215	5 708 810
Damkarko	11 806	16 823 550	50 470 650	1 550 000	29 352 390	19 568 260
Kotoulgoum	4 722	6 728 850	20 186 550	12 514 000	4 603 530	3 069 020
Kouini	4 722	6 728 850	20 186 550	4 110 000	9 645 930	6 430 620
Retkoulga	14 639	20 860 575	62 581 725	3 000 000	35 749 035	23 832 690
Niounougou	7 084	10 094 700	30 284 100	4 576 000	15 424 860	10 283 240
Boulmanga	6 493	9 252 525	27 757 575	12 190 000	9 340 545	6 227 030
Taparko	7 674	10 935 450	32 806 350	15 470 000	10 401 810	6 934 540
Belga	6 493	9 252 525	27 757 575		16 654 545	11 103 030
CR/Yalgo	14 027	19 988 475	59 965 425	10 191 300	29 864 475	19 909 650
CR/Nagbingou	6 000	8 550 000	25 650 000	6 050 000	11 760 000	7 840 000
CR/Bouroum	6 566	9 356 550	28 069 650	6 584 700	12 890 970	8 593 980
CR/Tougouri	7 948	11 325 900	33 977 700	5 206 000	17 263 020	11 508 680
TOTAL	111 869	159 413 325	478 239 975	112 792 000	219 268 785	146 179 190

Source: Code de financement (mai 2004)

Tableau 6.2 - Contributions des promoteurs par activité (prévue au code de financement de mai 2004)

Libellé	CIVGT		Commune rurale	
	Nature	Espèces	Nature	Espèces
Infrastructures sociales				
Éducation	20	100 000 FCFA	20	5
Formation	20	100 000 FCFA	20	5
Santé de base	20	100 000 FCFA	20	5
Équipement à caractère social (moto ambulancière villageoise)	0	100 000 FCFA	0	5
Activités d'aménagement et de gestion des ressources naturelles				
Actions semencières ou maîtrise de leurs filières	40	10	40	10
Aménagements de bas-fonds simples	20	50 000 FCFA	20	5
Aménagements pastoraux et gestion des zones de pâture	20	aucune	20	aucune
Agroforesterie (aménagement/gestion des forêts villageoises, reboisement...)	20	aucune	20	aucune
Couloirs/pistes à bétail	20	aucune	20	aucune
Cultures fourragères	20	aucune	20	aucune
Défense et restauration des sols (DRS), aménagement sites antiérosifs	20	aucune	20	aucune
Forages	0	50 000 FCFA	0	5
Gestion des énergies traditionnelles ou améliorées (foyers améliorés)	10	aucune	10	aucune
Mise en valeur agricole des bas-fonds avec maîtrise de l'eau (riziculture, maraîchage)	30	50 000 FCFA	30	5
Magasins de stockage de produits agro-industriels et de fourrages cultivés	30	50 000 FCFA	30	5
Parcs de vaccination	0	50 000 FCFA	0	5
Pratiques de gestion de la fertilité (fumier, stabulation...)	20	aucune	20	aucune
Promotion des filières (cuirs et peaux, lait, viande)	30	50 000 FCFA	30	50 000 FCFA
Puits pastoraux	20	50 000 FCFA	20	5
Retenues d'eau	20	50 000 FCFA	20	5
Boulis	5	50 000 FCFA	5	5
Activités communautaires à rentabilité différée				
Activités en faveur des femmes	10	aucune	10	aucune
Pharmacies vétérinaires	30	50 000 FCFA	30	50 000 FCFA
Équipement des éleveurs pour la récolte (faux, botteuse)/stockage des foin (fenils) pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers (gobelet doseur...)	40	10	40	10
Petits puits maraîchers	20	50 000 FCFA	20	5
Infrastructures économiques collectives (CR)				
Marchés ruraux, abattoirs, hangars de stockage	-	-	-	5

Note: le tableau a été modifié en avril 2005

Note 2: en début 2005, l'apport exprimé en % pour les CR/CCG a été aligné sur celui des CIVGT sans que le code de financement n'ait été amendé

Source: Code de financement (version mai2004)

Tableau 6.3 - Taux de financement des P.A.I. des CIVGT/CCG par le FDL

CIVGT/CCG	2004	2005	2006	2007	FDL Total Approuvé 2004-2007	Décaisse- ment FDL	Différence	Taux décaisse- ment
Bellogo	14 410 000	12 348 000	4 301 546	9 498 610	40 558 156	43 197 945	(2 639 789)	107%
Barga	13 990 000	9 298 000	583 347	9 004 386	32 875 733	34 397 000	(1 521 267)	105%
Damkarko	7 500 000	20 550 000	25 355 889	15 830 123	69 236 012	59 823 635	9 412 377	86%
Kotoulgoum	12 514 000	8 276 486		6 331 513	27 121 999	27 503 004	(381 005)	101%
Kouini	4 110 000	6 274 000	10 284 847	6 331 513	27 000 360	27 491 697	(491 337)	102%
Retkoulga	19 220 000	24 436 000	22 500 629	19 628 762	85 785 391	78 556 740	7 228 651	92%
Niounougou	4 576 000	8 860 000	21 660 977	9 498 610	44 595 587	46 905 787	(2 310 200)	105%
Boulmanga	12 190 000	11 100 000	4 934 602	8 700 000	36 924 602	35 587 401	1 337 201	96%
Taparko	15 470 000	13 450 000	3 366 260	10 289 714	42 575 974	41 797 359	778 615	98%
Belga		10 742 000	21 118 694	8 706 165	40 566 859	40 091 750	475 109	99%
CR/Yalga	10 191 300	25 750 000	24 024 125	18 808 160	78 773 585	79 606 444	(832 859)	101%
CR/Nagbingou	4 100 000	10 784 892	11 941 108	8 045 124	34 871 124	40 839 720	(5 968 596)	117%
CR/Bouroum	6 584 700	9 950 000	12 180 199	8 804 048	37 518 947	34 276 564	3 242 383	91%
CR/Tougouri	5 206 000	12 950 000	16 684 851	10 657 108	45 497 959	42 213 709	3 284 250	93%
TOTAL	130 062 000	184 769 378	178 937 074	150 133 836	643 902 288	632 288 755	11 613 533	98%

Source : PAPNA

Tableau 6.4 - Financement FDL par CIVGT/CCG pour la durée du projet

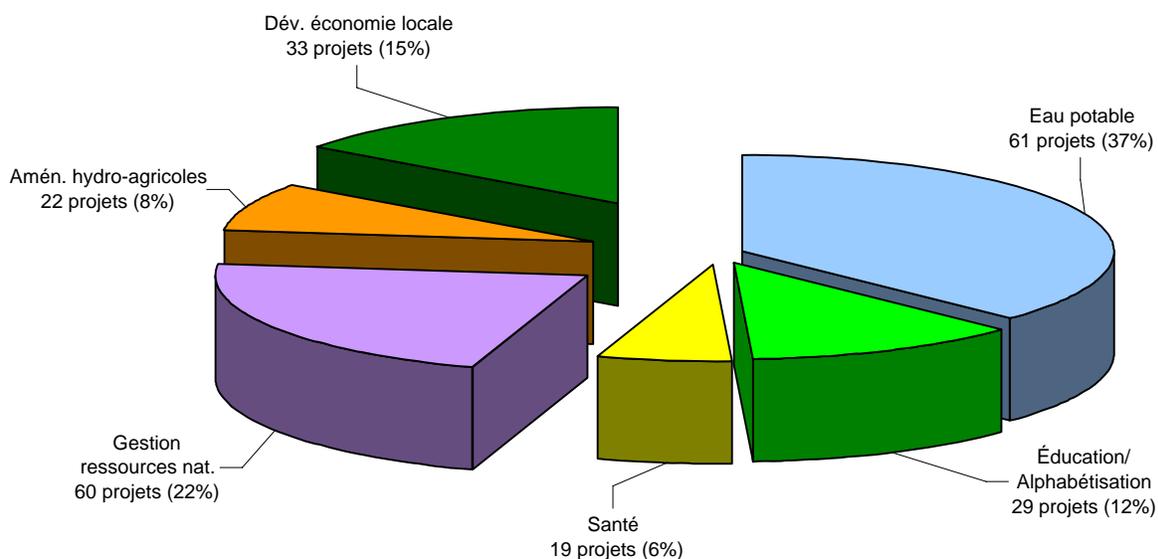
CIVGT/CCG	Coût total prévu au projet	Financement FDL	Nb de projets	% Financement	% Total
Barga Mossi	36 453 313	34 397 000	14	94,4%	5,4%
Belga	45 705 688	40 091 750	13	87,7%	6,3%
Bellogo	45 905 506	43 197 945	22	94,1%	6,8%
Boulmanga	39 058 324	35 587 401	16	91,1%	5,6%
Bouroum	39 552 225	34 276 564	14	86,7%	5,4%
Damkarko	64 418 643	59 823 635	16	92,9%	9,5%
Kotoulgoum	29 187 056	27 503 004	14	94,2%	4,3%
Kouini	29 533 701	27 491 697	10	93,1%	4,3%
Nagbingou	47 211 788	40 839 720	15	86,5%	6,5%
Niounougou	55 056 599	46 905 787	15	85,2%	7,4%
Retkoulga	88 231 550	78 556 740	33	89,0%	12,4%
Taparko	45 135 563	41 797 359	14	92,6%	6,6%
Tougouri	49 132 133	42 213 709	13	85,9%	6,7%
Yalgo	91 957 150	79 606 444	15	86,6%	12,6%
TOTAL	706 539 239	632 288 755	224	89,5%	100,0%

Source : PAPNA

Tableau 6.5 - Répartition du FDL par catégorie de projets financés

Catégorie de projet	Financement FDL	Nb projet	% total
Total Invest. Sociaux	347 495 085	109	55%
<i>Eau potable</i>	<i>235 267 967</i>	<i>61</i>	<i>27%</i>
<i>Éducation/Alphabétisation</i>	<i>75 237 950</i>	<i>29</i>	<i>13%</i>
<i>Santé</i>	<i>36 989 168</i>	<i>19</i>	<i>8%</i>
Gestion ressources nat.	139 370 700	60	22%
Amén. hydro-agricoles	50 725 372	22	8%
Dév. économie locale	94 697 598	33	15%
Total	632 288 755 F	224	100%

Tableau 6.5 - Répartition du Fonds de Développement Local par catégorie de proje (% des fonds et nombre de projet par catégorie)



* Le pourcentage représente la proportion du financement FDL total

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Économie locale			
Acquisition de 2 charrettes asines	370 000	370 000	
Acquisition de 27 pousse-pousse pour les femmes	624 000	624 000	
Acquisition de 3 fours pour les femmes	24 000	24 000	
Acquisition de matériel pour unité de transformation de l'arachide	1 397 000	1 397 000	
Acquisition de petit matériel de transformation de l'arachide	326 800	326 800	
Acquisition d'une décortiqueuse pour les femmes	55 000	55 000	
Acquisition et installation d'un moulin à grains	2 625 000	1 781 850	
Acquisition et installation d'un moulin à grains pour les femmes	1 843 750	1 694 800	
Construction de 10 fénils	500 000	400 000	
Construction de 15 fénils	750 000	619 000	
Construction d'un étal de boucherie	3 571 250	2 828 953	
Construction d'un étal de boucherie à Yalگو	2 433 750	1 947 000	
Construction d'une banque de céréales à Kouini	3 802 121	3 041 697	
Construction d'une banque de céréales à Taparko	3 086 313	2 960 740	
Construction d'une miellerie	3 400 625	2 710 230	
Construction d'une mini-laiterie	19 370 166	15 805 773	
Équipement de 8 ateliers de teinture et de savonnerie	2 206 000	2 206 000	
Fabrication de soubala à base d'arachides	302 000	302 000	
Fabrication du soubala à base d'arachides	190 000	199 500	
Installation de moulins à grains	1 975 000	1 650 000	
Installation de plateformes multifonctionnelle	6 662 375	5 293 250	
Installation de plateformes multifonctionnelle	7 429 875	5 913 725	
Installation d'un moulin à grains	2 569 004	2 045 750	
Installation d'un moulin à grains	2 406 250	1 925 000	
Installation d'un moulin à grains à Kougroussoukou	2 087 840	1 638 800	
Installation d'une plateforme multifonctionnelle	7 297 500	5 949 850	
Installation d'une plateforme multifonctionnelle à Bellogo	7 172 500	5 800 150	
Installation d'une plateforme multifonctionnelle à Nagbingou	7 197 775	5 567 500	

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Réalisation d'un parc de vaccination pour bétail	7 502 438	6 071 950	
Réalisation d'un parc de vaccination pour bétail	8 055 350	6 489 280	
Réalisation d'unité d'apiculture	2 055 000	2 086 750	
Test de fabrication de savons par les femmes	30 000	30 000	
Unité de production apicole	4 900 000	4 941 250	
Total économie locale	114 218 682	94 697 598	15%
Gestion des ressources naturelles			
Aménagement de 14 ha de sites anti-érosifs en pierres	2 031 250	1 625 000	
Aménagement de 20 ha de sites anti-érosifs en pierres	2 325 000	1 900 000	
Aménagement de 40 ha de sites anti-érosifs en pierres	1 912 500	1 690 000	
Aménagement de 45 ha de sites anti-érosifs en pierres	4 068 750	3 255 000	
Aménagement de 80 ha de zaï	600 000	320 000	
Aménagement de 99 ha de sites anti-érosifs en pierres	5 860 000	4 465 500	
Creusage et stabilisation de 12 fosses fumières	540 000	432 000	
Creusage et stabilisation de 126 fosses fumières	7 006 750	3 971 200	
Creusage et stabilisation de 40 fosses fumières	1 795 000	1 436 000	
Creusage et stabilisation de 40 fosses fumières	1 800 000	1 440 000	
Creusage et stabilisation de 55 fosses fumières	1 425 000	2 280 000	
Creusage et stabilisation de 61 fosses fumières	2 745 000	1 955 900	
Creusage et stabilisation de 80 fosses fumières	3 600 000	2 880 000	
Creusage et stabilisation de 90 fosses fumières	3 990 625	3 192 500	
Réalisation de 9 fosses fumières	351 563	281 250	
Réalisation de 10 ha de sites anti-érosifs	1 633 000	1 333 000	
Réalisation de 10 ha de sites anti-érosifs	1 071 000	856 800	
Réalisation de 100 fosses fumières	4 712 500	4 609 200	
Réalisation de 100 fosses fumières	4 331 250	3 505 000	
Réalisation de 106 fosses fumières	3 508 750	3 657 000	
Réalisation de 106 ha de zaï	250 000	200 000	
Réalisation de 108 ha de sites anti-érosifs	7 893 750	6 355 000	

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Réalisation de 12 fosses fumières	503 125	402 500	
Réalisation de 147 fosses fumières	6 651 875	6 070 300	
Réalisation de 15 ha de sites anti-érosifs	1 685 000	1 348 000	
Réalisation de 150 fosses fumières	6 906 250	5 565 000	
Réalisation de 16 fosses fumières	857 813	228 750	
Réalisation de 173 fosses fumières	7 270 625	5 856 500	
Réalisation de 18 fosses fumières	862 000	700 000	
Réalisation de 18 fosses fumières	808 125	646 500	
Réalisation de 20 ha de zaï	325 000	100 000	
Réalisation de 230 fosses fumières	8 070 625	6 842 000	
Réalisation de 30 ha de sites anti-érosifs	3 535 000	2 285 500	
Réalisation de 36 ha de zaï	315 000	252 000	
Réalisation de 40 fosses fumières	1 695 000	1 362 000	
Réalisation de 40 ha de zaï	245 000	132 000	
Réalisation de 50 fosses fumières	2 130 000	1 710 000	
Réalisation de 50 fosses fumières	978 750	1 080 000	
Réalisation de 50 fosses fumières	1 493 750	2 245 000	
Réalisation de 50 ha de sites anti-érosifs	2 726 250	2 918 500	
Réalisation de 50 ha de sites anti-érosifs	2 743 750	3 905 000	
Réalisation de 50 ha de zaï	122 500	98 000	
Réalisation de 51 ha de sites anti-érosifs	2 750 000	2 565 000	
Réalisation de 55 ha de sites anti-érosifs	3 815 000	3 338 000	
Réalisation de 60 fosses fumières	2 000 000	1 962 500	
Réalisation de 70 fosses fumières	2 730 000	2 224 000	
Réalisation de 73 fosses fumières	3 535 188	2 868 150	
Réalisation de 80 fosses fumières	3 925 000	3 155 000	
Réalisation de 80 ha de zaï	945 000	200 000	
Réalisation de 86 fosses fumières	3 798 125	3 195 000	
Réalisation de 93 ha de sites anti-érosifs	5 970 000	5 566 000	

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Réalisation de 95 fosses fumières	4 451 563	3 601 250	
Réalisation de 98 fosses fumières	4 563 500	4 156 900	
Reboisement (1 000 plants)	637 500	510 000	
Reboisement (1 500 plants)	2 812 500	1 335 000	
Reboisement (2 680 plants)	3 750 000	2 134 400	
Reboisement (5 400 plants)	1 250 000	935 000	
Reboisement (600 plants)	1 042 500	1 186 600	
Reboisement de 1 200 plants	2 055 000	2 250 000	
Reboisement de 2 480 plants	3 750 000	2 800 000	
Total gestion des ressources naturelles	167 158 000	139 370 700	22%
Investissements sociaux			
Acquisition d'une caisse à outils pour artisans réparateurs de pompes	499 800	499 800	
Acquisition d'une caisse à outils pour l'entretien des forages	475 000	475 000	
Acquisition d'une moto ambulance	2 078 500	2 077 500	
Aménagement abords de forages à Bouroum	391 250	313 620	
Construction de 2 postes de santé primaire (PSP) dans la commune rurale de Nagbingou	2 885 500	2 308 400	
Construction d'un bloc de latrines scolaire au CEG de Yalgo	2 497 188	2 767 240	
Construction d'un centre de formation (CFPP) à Logbilin	3 985 000	3 188 000	
Construction d'un centre de formation et de lecture à Bellogo	2 989 688	2 391 750	
Construction d'un centre de formation professionnelle de producteurs (CFPP) à Komkomyiri	4 193 500	3 973 386	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP)	5 908 750	3 149 262	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP)	4 122 663	2 600 500	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP) à Boulmanga	2 190 545	2 405 586	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP) à Kario	2 478 634	2 127 809	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP) à Kotoulgoum	2 516 130	2 012 904	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP) à Lamlamoné	2 742 106	2 193 685	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP) à Ourfaré	2 742 106	2 193 685	
Construction d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP) à Retkoulga	2 746 625	2 197 300	
Construction d'un CFPP	4 122 663	2 192 502	

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Construction d'un CFPP à Bellogo	2 989 688	2 391 750	
Construction d'un CFPP à Kinessoumndi	4 191 875	3 353 500	
Construction d'un CFPP à Toubayiri	3 611 244	2 372 495	
Construction d'un CFPP au secteur 2 de Nagbingou	2 979 938	2 383 950	
Construction d'un hangar SMI	2 007 396	1 719 625	
Construction d'un logement de maître à Dabonsomnoré	6 448 811	5 125 000	
Construction d'un logement de maître à Guiro	6 850 031	5 420 921	
Construction d'un poste de santé primaire (PSP) à Barao	1 524 219	1 219 375	
Construction d'un poste de santé primaire (PSP) à Ibangfo	1 750 000	1 400 000	
Construction d'un poste de santé primaire (PSP) à Koulgonda	1 775 000	1 124 000	
Construction d'un poste de santé primaire (PSP) à Lompini	1 225 000	1 400 000	
Construction d'un poste de santé primaire (PSP) à Retkoulga	1 750 000	1 400 000	
Construction d'un poste de santé primaire à Tougouri	2 156 923	1 042 537	
Construction d'un puits à grand diamètre à Ibangfo	1 350 000	1 350 000	
Construction d'un puits à grand diamètre à Lompini	1 350 000	1 350 000	
Construction d'un puits busé à Bellogo	1 418 650	1 403 250	
Construction d'un puits busé à Daogo	1 418 650	1 418 650	
Construction d'un puits busé à Kalamba	1 543 250	1 543 250	
Construction d'une cuisine + WC au CSPS de Bouroum	1 712 500	1 623 144	
Construction d'une morgue au centre médical de Tougouri	2 208 173	1 826 500	
Construction d'une salle d'hospitalisation	5 000 000	3 275 425	
Construction d'une salle d'hospitalisation au CSPS de Yalga	5 603 294	4 905 635	
Équipement de 3 CFPP	1 965 000	1 965 000	
Équipement de centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP)	1 181 250	945 000	
Équipement de 2 PSP	324 800	324 850	
Équipement d'un centre de formation professionnelle des producteurs	1 275 000	1 275 000	
Équipement d'un centre de formation professionnelle des producteurs	1 584 375	1 267 500	
Équipement d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP)	981 500	998 500	
Équipement d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP)	1 227 500	1 191 000	

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Équipement d'un centre de formation professionnelle des producteurs (CFPP)	1 191 000	1 191 000	
Équipement d'un centre de lecture	700 000	700 000	
Équipement d'un poste de santé primaire (PSP)	185 500	184 107	
Réalisation d'un abri SMI	2 202 275	1 759 820	
Réalisation d'un forage	5 980 000	5 980 000	
Réalisation d'un forage	5 631 000	5 631 000	
Réalisation d'un forage à Bèlga	5 681 500	5 631 500	
Réalisation d'un forage à Bondbila	5 635 000	5 943 750	
Réalisation d'un forage à Bouroum, quartier Ambara	5 605 000	5 932 500	
Réalisation d'un forage à Damkarko	5 825 000	6 196 250	
Réalisation d'un forage à Finga	5 850 000	5 850 000	
Réalisation d'un forage à Horéré	4 230 000	4 230 000	
Réalisation d'un forage à Ibangfo	5 665 000	5 778 750	
Réalisation d'un forage à Kougroussoukou	4 280 000	4 280 000	
Réalisation d'un forage à Koulwoko	5 775 000	5 825 000	
Réalisation d'un forage à Lamlamone	5 465 000	5 965 000	
Réalisation d'un forage à l'école de Nagbingou	5 860 000	5 860 000	
Réalisation d'un forage à Lompini	5 665 000	5 778 750	
Réalisation d'un forage à Nansonrin	5 825 000	6 196 250	
Réalisation d'un forage à Pirkou	5 850 000	5 850 000	
Réalisation d'un forage à Rassamtenga	5 850 000	5 850 000	
Réalisation d'un forage à Retkoulga	5 635 000	5 943 750	
Réalisation d'un forage à Toubayiri	5 825 000	6 196 250	
Réalisation d'un forage à Wayalghin	4 280 000	4 505 000	
Réalisation d'un forage au secteur 1	5 867 170	4 933 800	
Réalisation d'un forage au secteur 2	5 867 170	6 017 170	
Réalisation d'un forage au secteur 3 de Bouroum (Camp Bella)	4 230 000	4 607 500	
Réalisation d'un forage neuf positif équipé à Damkarko1	5 856 500	6 259 038	
Réalisation d'un forage neuf productif équipé à Ourkous	5 950 000	5 950 000	

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Réalisation d'un forage neuf productif équipé au secteur 4	5 950 000	5 950 000	
Réalisation d'un forage neuf productif équipé au secteur 5	5 950 000	5 950 000	
Réalisation d'un forage productif	5 692 670	6 270 470	
Réalisation d'un forage productif à Nongfairé	5 610 000	6 126 869	
Réalisation d'un forage productif équipé à Dabonsomnoré	5 930 000	5 930 000	
Réalisation d'un forage productif équipé à Ouagamcé	5 930 000	8 241 250	
Réalisation d'un forage productif neuf équipé à Boalin1	5 950 000	5 950 000	
Réalisation d'un puits à grand diamètre à Damkarko	1 600 000	1 600 000	
Réalisation d'un puits à grand diamètre à Silmagué	1 200 000	2 100 000	
Réaliser un forage	6 070 000	8 070 000	
Réfection d'école au secteur 1 de Yalgo	11 958 906	9 472 125	
Réhabilitation d'un puits à grand diamètre à Ibangfo	406 050	300 000	
Réhabilitation d'un puits à grand diamètre à Lompini	453 000	453 000	
Réhabilitation de 2 forages à Bondbila	1 638 000	1 450 000	
Réhabilitation de 2 forages à Retkoulga	1 500 000	1 440 000	
Réhabilitation de 2 puits à grand diamètre à Retkoulga	960 000	760 000	
Réhabilitation de 2 forages aux secteur 1 et 4 de Bouroum	4 000 000	3 389 100	
Réhabilitation de 5 forages	8 256 000	8 381 000	
Réhabilitation de 2 forages	3 748 000	3 748 000	
Réhabilitation de 2 puits à grand diamètre aux secteurs 2 et 4 de Bouroum	634 700	458 200	
Réhabilitation de forage	1 875 000	1 975 000	
Réhabilitation du CSPS de Taparko	7 174 375	5 518 250	
Réhabilitation d'un forage à Barga Mossi	830 000	830 000	
Réhabilitation d'un forage à Boalin2	1 181 250	1 181 250	
Réhabilitation d'un forage à Boulmanga	1 995 600	1 661 850	
Réhabilitation d'un forage à Koulwoko	1 070 000	1 295 000	
Réhabilitation d'un forage au CSPS de Yalgo	1 162 500	970 000	
Réhabilitation d'un logement d'enseignant à Nagbingou	2 503 500	1 791 600	
Réhabilitation d'un puits busé à Bellogo	414 050	496 075	

Tableau 6.6 - Liste des projets financés par le FDL par catégorie

Nom du micro-projet	Coût total prévu projet	Financement FDL	% total
Réhabilitation d'un puits busé à Bellogo/Demniwell	414 050	250 000	
Réhabilitation d'un puits busé à Bellogo/Marché	414 050	496 075	
Réparation d'ambulance	915 000	915 000	
Réparer l'ambulance du CM de Tougouri	2 965 000	2 965 000	
Total investissements sociaux	367 783 528	347 495 085	55%
Aménagements hydro-agricoles			
Acquisition de 4 pompes à pédale	280 000	280 000	
Acquisition équipement et outillage pour PPM	223 500	220 500	
Aménagement de 0,25 ha de petit périmètre maraîcher (PPM) pour les femmes	1 980 500	1 726 850	
Aménagement d'un ha de petit périmètre maraîcher pour les femmes	9 002 500	7 156 170	
Acquisition de 2 pompes à pédales pour les femmes	415 000	397 500	
Petit périmètre maraîcher (PPM) de 0,25 hectare	1 832 625	1 665 600	
Réalisation de 0,25 ha de petit périmètre maraîcher	2 200 000	1 850 250	
Réalisation de 0,25 ha de petit périmètre maraîcher	2 012 513	1 817 000	
Réalisation de bas-fonds amélioré avec moto-pompe de 1 ha à Bouroum	9 379 754	8 153 200	
Réalisation de 2 petits périmètres maraîchers (PPM) de 0,50 ha	6 005 375	5 217 700	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher (PPM) de 0,25 ha	2 002 513	1 817 000	
Réalisation d'un bas-fond amélioré de 5 ha avec moto-pompe	7 111 875	5 789 200	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher (PPM) de 0,25 ha	1 909 375	1 746 700	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher (PPM) de 0,25 ha	1 908 750	1 746 700	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher (PPM) de 0,25 ha	1 442 500	1 338 750	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher (PPM) de 0,25 ha à Bondbila	1 908 750	1 748 600	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher de 0,25 ha	1 346 563	1 017 250	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher de 0,25 ha	1 346 563	1 017 250	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher de 0,25 ha à Damkarko I	1 686 688	1 490 934	
Réalisation d'un petit périmètre maraîcher de 0,25 ha à Damkarko2	1 686 688	1 519 684	
Réalisation d'un petit périmètre maraîchers (PPM) de 0,25 ha à Toubayiri	1 686 688	1 490 934	
Réalisation d'un petit périmètre maraîchers de 0,25 ha	1 688 438	1 517 600	
Total aménagements hydro-agricoles	59 057 155	50 725 372	8%
TOTAL	708 217 364	632 288 755	100%

Source: PAPNA

Tableau 6.7 - Sommaire des projets financés par catégorie et par commune rurale.

Catégorie de projets	CR de Boulsa			CR de Bouroum			CR de Nagbingou			CR de Tougouri			CR de Yalgo		
	Nombre	Valeur totale	Montant subvention	Nombre	Valeur totale	Montant subvention	Nombre	Valeur totale	Montant subvention	Nombre	Valeur totale	Montant subvention	Nombre	Valeur totale	Montant subvention
Infrastructures sociales	3	16 090 000	16 090 000	52	142 390 146	137 272 849	19	59 145 943	56 196 074	14	60 434 981	55 135 551	21	90 914 452	82 800 611
Développement économie locale	3	16 008 563	13 060 000	10	33 669 715	28 307 333	8	15 401 700	12 487 747	4	12 435 125	10 112 725	8	37 681 671	30 729 793
Aménagements hydroagricoles	1	2 200 000	1 850 250	11	31 171 004	27 150 902	3	5 847 651	5 299 600	3	10 725 000	8 774 920	4	9 113 500	7 649 700
Gestion des ressources naturelles	6	11 481 125	9 091 500	26	69 008 500	57 520 800	9	25 537 250	21 851 000	7	21 136 125	15 096 300	12	39 995 000	35 811 100

Tableau 6.8 - Réalisation des projets par catégorie et par année

Catégorie de projets	Année 2004		Année 2005		Année 2006		Année 2007		Année 2008	
	Nbre projets	Valeur	Nbre projets	Valeur	Nbre projets	Valeur	Nbre projets	Valeur	Nbre projets	Valeur
Infrastructures sociales	11	29 502 902	51	141 314 920	35	168 355 083	11	28 309 968	0	-
Développement économie locale	2	6 888 434	6	3 920 842	8	31 628 038	6	6 827 804	11	65 931 656
Aménagements hydroagricoles	0	-	1	280 000	2	2 247 625	12	36 664 526	4	19 865 004
Gestion des ressources naturelles	1	857 813	0	-	20	52 506 438	20	71 114 000	3	19 139 375

Annexe 7 : Prise en compte de la dimension Genre

PRODUITS	MESURES ENVISAGEES	RESULTATS
PRODUIT 1 : INSTITUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Participation formelle d’au moins une femme dans les sessions du CCTP • Participation formelle d’au moins une représentante des groupements féminins dans les travaux du CCG • Proposition d’établissement de quota concernant la proportion de femmes dans les conseils des CIVGT (inscription du principe dans le Règlement intérieur des CIVGT) • Proposition d’établissement de quota concernant la proportion de femmes dans les conseils des CVGT • Favoriser la création d’une sous-commission communale spécialisée « femmes et développement » au sein de la commission « développement rural » de la CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation formelle d’au moins une représentante des groupements féminins dans les travaux du CCG • Système de quota de 30 % pour la participation des femmes dans les conseils des CIVGT et CVGT (inscription du principe dans le Règlement intérieur des CIVGT)
PRODUIT 2 : CAPACITES	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire l’ensemble des associations de la société civile et, en particulier, les associations/groupements féminins existants. • Identifier leurs capacités et leurs besoins en matière de formation. • Au niveau des villages, modules de formation ciblés pour les femmes : (i) alphabétisation; (ii) gestion des infrastructures/services • Organisation de séances de sensibilisation/éducation sur les « maladies sexuellement transmissibles » et le VIH/SIDA à l’intention des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l’organisation des femmes en collaboration des préfets et des Directeurs provinciaux responsables de l’agriculture pour diligenter la reconnaissance des groupements et associations. • Répertoire des associations de la société civile et des associations/groupements féminins existants (plus de 60) a été réalisé avec une spécification de leurs besoins, leurs contraintes et leurs perspectives. • Leurs besoins en matière de formation ont été identifiés et certains ont été comblés (alphabétisation, gestion des PPM et moulins) • Organisation d’un atelier sur la micro finance où les représentants des CIVGT ont participé • Organisation d’un voyage d’études à Piella dans la Gnagna sur les PTF multifonctionnelles (10 H et 10 F) qui a suscité la réplique dans le Namentenga • En collaboration avec le PAM : formation en production de la farine enrichie pour les bouillies des enfants (sécurité alimentaire)

ANNEXES

BURKINA FASO : EVALUATION FINALE

ANNEXE 7 : PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION GENRE

PRODUIT 3 : FDL	Établissement de pourcentages du FDL en faveur d'initiatives féminines	Néant
PRODUIT 4 : INFRASTRUCTURE	Établissement des principes concernant la distribution des parcelles aménagées pour favoriser de manière préférentielle : <ul style="list-style-type: none"> • les femmes « veuves »/chefs de ménages • les groupements féminins (s'il en existe dans le village) 	<ul style="list-style-type: none"> • Principe appliqué sur certaines parcelles aménagées
PRODUIT 5 : CAPITALISATION	Le système de communication mis en place cible particulièrement les femmes et les problèmes féminins et permet de sensibiliser les populations par rapport aux problèmes de « genre et développement ».	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des animateurs/trices PAPNA, des membres CIVGT pour la participation équitables homme et femme • Organisation dans tous les chefs lieux départements, les jours de marché, des théâtres-forum sur les rôles des femmes dans le développement local, leur participation dans les prises de décisions • tenues de rencontres formelles impliquant les autorités coutumières sur genre et développement au bénéfice des populations. • Organisation de séances d'information/approfondissement de la démarche du projet, ses objectifs, les activités finançables et les activités féminines finançables dans 11 sur 14 CIVGT (contenu du genre en terme de complémentarité H/F en articulation avec les aspects du projet)
MONTAGE DU PROJET	L'équipe du PAPNA a un personnel féminin adéquat : <ul style="list-style-type: none"> • une Sociologue (Volontaire des Nations Unies),/responsable genre • Quatre animatrices travaillant en binôme avec six autres animateurs 	Une cellule genre créée en 2005 en application de la recommandation de l'évaluation à mi-parcours pour corriger les insuffisances. Responsable recrutée en 2005 en tant que VENU Profil sociologue spécialisée en genre. Bien formée en genre dans les postes antérieurs. Seule à animer la cellule, mais travaille avec les animateurs (4 femmes et 6 hommes) et les cadres

Annexe 8 : Évolution des indicateurs sociaux

Tableau 8.1 - Situation de l'évolution des infrastructures d'eau potable de 2003 à 2008

CIVGT/CR	2003						2006						Variation population par point d'eau 2003-2008
	Population	Nombre de ménages	Puits à grand diamètre	Forages fonctionnels	Total	Population par point d'eau	Population	Nombre de ménages	Puits à grand diamètre	Forages fonctionnels	Total	Population par point d'eau	
Bellogo	7 084	787	9	20	29	244	7 976	886	12	24	36	222	-9%
Barga	6 611	906	11	17	28	236	7 443	1 020	11	34	45	165	-30%
Damkarko	11 806	1 389	8	14	22	537	13 292	1 564	8	23	31	429	-20%
Kotoulgoum	4 722	774	3	5	8	590	5 316	872	3	12	15	354	-40%
Kouini	4 722	738	1	6	7	675	5 316	831	1	12	13	409	-39%
Retkoulga	14 639	1 807	5	14	19	770	16 482	2 035	8	20	28	589	-24%
Niounougou	7 084	970	18	9	27	262	7 976	1 093	19	16	35	228	-13%
Boulmanga	6 493	1 101	8	6	14	464	7 310	1 239	9	11	20	366	-21%
Taparko	7 674	1 081	12	13	25	307	8 640	1 217	19	15	34	254	-17%
Belga	6 493	984	6	8	14	464	7 310	1 108	6	14	20	366	-21%
CR/Yalga	14 027	2 505	20	22	42	334	15 793	2 820	20	28	48	329	-1%
CR/Nagbingou	6 000	938	2	7	9	667	6 755	1 056	1	13	14	483	-28%
CR/Bouroum	6 566	831	4	8	12	547	7 393	936	4	11	15	493	-10%
CR/Tougouri	7 948	1 152	9	16	25	318	8 949	1 297	10	20	30	298	-6%
Total	111 869	15 963	116	165	281	398	125 951	17 974	131	253	384	328	-18%

Sources: Fichier village PAPNA et "Etudes sur les revenus des ménages dans la zone du projet PAPNA"

CSPS: Centre de Santé et de Promotion Sociale

PSP: Poste de Santé Primaire

CEG: Collège d'Enseignement Général

CFPP: Centre de Formation Professionnelle des Producteurs

PPM: Pétit périmètre Maraîcher

Tableau 8.2 - Situation des infrastructures sociales (education) et des taux d'instruction primaire et d'alphabetisation 2003 et 2008

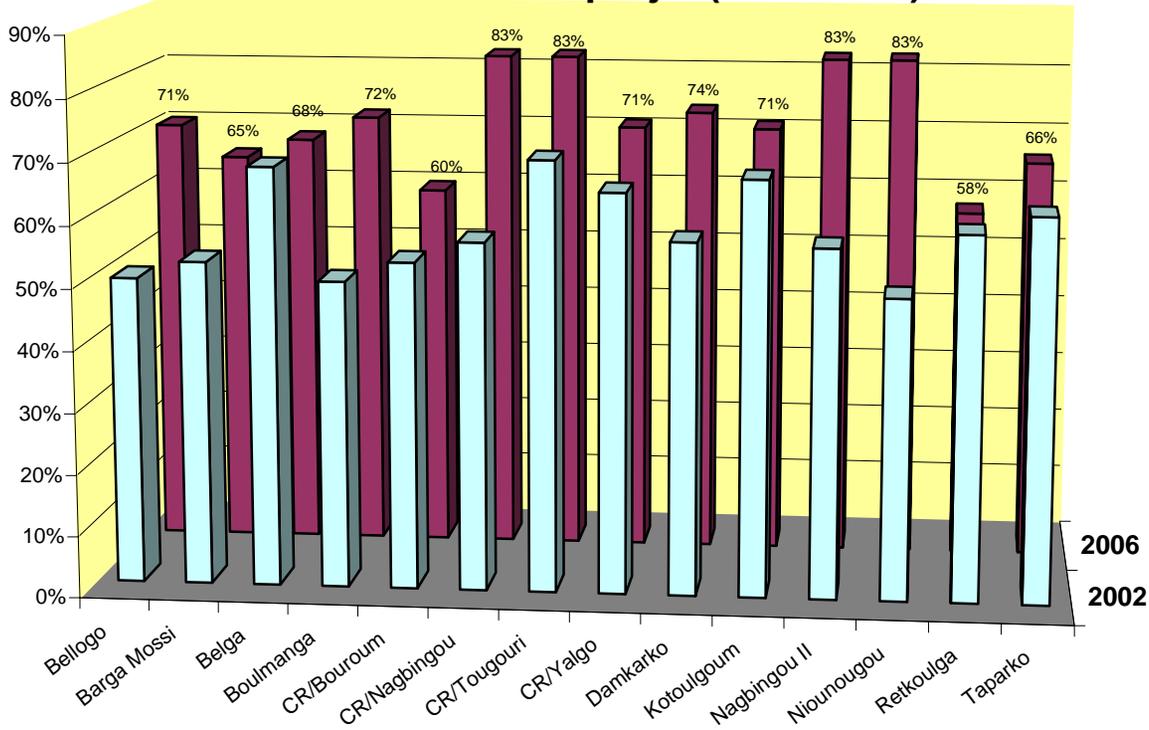
CIVGT/CR	2003						2006						Augmentation niveau instruction (primaire)	Augmentation taux alphabétisation
	Population	Nombre de ménages	Écoles primaires	CFPP	Niveau instruction (primaire)	Taux alphabétisation	Population	Nombre de ménages	Écoles primaires	CFPP	Niveau instruction (primaire)	Taux alphabétisation		
Bellogo	7 084	787	2		2,7	13,1	7 976	886	4	6	8,5	11,7	215%	-11%
Barga	6 611	906	2		7,3	10,5	7 443	1 020	5	2	13,4	15,5	84%	48%
Damkarko	11 806	1 389	2		3,0	7,9	13 292	1 564	5	2	12,1	13,6	303%	72%
Kotoulgoum	4 722	774			0,7	2,0	5 316	872	2	2	5,3	12,5	657%	525%
Kouini	4 722	738	2		1,4	1,6	5 316	831	3	1	5,4	6,5	286%	306%
Retkoulga	14 639	1 807	3		8,0	9,7	16 482	2 035	3	2	12,9	11,5	61%	19%
Niounougou	7 084	970	3	1	5,6	7,2	7 976	1 093	3	3	11,7	7,7	109%	7%
Boulmanga	6 493	1 101	2		9,4	12,0	7 310	1 239	3	4	12,2	9,0	30%	-25%
Taparko	7 674	1 081	3	2	6,2	2,3	8 640	1 217	3	7	8,5	4,2	37%	83%
Belga	6 493	984	3	1	8,1	8,2	7 310	1 108	5	1	24,0	18,6	196%	127%
CR/Yalgo	14 027	2 505	3		17,6	16,9	15 793	2 820	5		28,2	17,5	60%	4%
CR/Nagbingou	6 000	938	1		15,5	21,1	6 755	1 056	2	1	19,6	4,2	26%	-80%
CR/Bouroum	6 566	831	1		28,4	27,0	7 393	936	1		50,0	19,3	76%	-29%
CR/Tougouri	7 948	1 152	2		30,1	16,4	8 949	1 297	7	1	13,7	9,5	-54%	-42%
Total	111 869	15 963	29	4	6,9	9,2	125 951	17 974	51	32	12,6	11,3	83%	23%

Tableau 8.3 - Évolution du pourcentage des ménages au-dessous du seuil de pauvreté (2002-2006)

CIVGT/CR	Population 2002	% de ménages en dessous du seuil de pauvreté 2002	Taille moyenne des ménages	Nombre de ménages	Population 2006	Nombre de ménages
Bellogo	7 084	50,0	9,0	787	7 976	886
Barga Mossi	6 611	52,8	7,3	906	7 443	1 020
Belga	6 493	68,3	6,6	984	13 292	1 564
Boulmanga	6 493	50,0	5,9	1 101	5 316	872
CR/Bouroum	6 566	53,3	7,9	831	5 316	831
CR/Nagbingou	6 000	56,7	6,4	938	16 482	2 035
CR/Tougouri	7 948	70,0	6,9	1 152	7 976	1 093
CR/Yalgo	14 027	65,0	5,6	2 505	7 310	1 239
Damkarko	11 806	57,3	8,5	1 389	8 640	1 217
Kotoulgoum	4 722	67,4	6,1	774	7 310	1 108
Nagbingou II	4 722	56,7	6,4	738	15 793	2 820
Niounougou	7 084	48,9	7,3	970	6 755	1 056
Retkoulga	14 639	59,2	8,1	1 807	7 393	936
Taparko	7 674	62,2	7,1	1 081	8 949	1 297
TOTAL	111 869	58,3	7,3	15 325	125 951	17 974

Source: Étude sur le revenu des ménages 2002 et 2006 (PAPNA), février 2007

Figure 3.4 - Évolution des ménages pauvres dans la zone du projet (2002-2006)



Extraits du « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso »,
Janvier 2004

**Tableau 3 : Evolution de l'incidence de la
pauvreté par région de 1998 à
2003**

Catégories de régions	Régions	Incidence (%)		Evolution 98 - 03
		1998	2003	
Catégorie 1	Centre-Nord	58,1	34	-24,1
	Est	46,6	40,9	-5,7
	Sahel	42,2	37,2	-5
	Centre-Ouest	44,9	41,3	-3,6
Catégorie 2	Hauts bassins	33,1	34,8	1,7
	Centre-Est	51,1	55,1	4
	Cascades	34,8	39,1	4,3
Catégorie 3	Centre	16,5	22,3	5,8
	Centre-Sud	58,4	66,1	7,7
	Nord	60,9	68,6	7,7
	Plateau Central	49,9	58,6	8,7
	Boucle du Mouhoun	49,3	60,4	11,1
	Sud-Ouest	44,9	56,6	11,7
Burkina Faso		45,3	46,4	1,1

Source : Jean-Pierre LACHAUD, "Pauvreté et inégalité au Burkina Faso : Profil et dynamique, 2003"

Des études complémentaires montrent que l'évolution de l'incidence de la pauvreté au niveau des différentes régions du Burkina entre 1998 et 2003 permet de regrouper les différentes régions en trois catégories :

- les régions où l'incidence de la pauvreté s'est réduite au cours de la période : le Centre-nord qui enregistre la plus forte baisse (-24,1 points), l'Est (-5,7 points), le Sahel (-5 points) et le Centre-ouest (-3,6 points) ;
- celles où l'incidence s'est accrue de moins de 5 points : il s'agit des Hauts bassins (+1,7 point), du Centre-est (+4 points) et des Cascades (+4,3 points) ;
- celles où elle s'est accrue de plus de 5 points : le Centre (+5,8 points), le Centre-sud et le Nord (+7,7 points), le Plateau central (+8,7 points), la Boucle du Mouhoun (+11,1 points) et le Sud-ouest (+11,7 points).

Tableau 4 : Indices de pauvreté selon le genre en 2003

Indices de pauvreté	Incid. P ₀	Contrib. C ₀	Profond. P ₁	Contrib. C ₁	Sév. P ₂
Sexe					
Femmes	47,1	52	15,9	52,3	7,3
Hommes	45,7	48	15,3	47,7	6,9
Sexe du chef de ménage					
Féminin	36,5	4,1	12,7	4,3	5,7
Masculin	46,9	95,9	15,8	95,7	7,2
National	44,5	45,3	46,4	100	7,1

Source : INSD, Résultats de l'EBCVM, 2003

ENCADRE 5 : Les déterminants de la pauvreté en milieu rural au Burkina Faso

Si l'on néglige les transferts exogènes qui ne peuvent être contrôlés, la performance économique d'un résident rural est la résultante de deux éléments de base : la production totale et le prix auquel cette production peut être cédée. La production totale est essentiellement d'origine primaire et comprend aussi bien la production végétale que celle d'autres activités, y compris l'élevage et les activités non agricoles (artisanat, transformation de produits agricoles, etc.). Cette production dépend entre autres de la productivité des facteurs : la terre, le travail et les outils de travail comme le matériel de traction animale. Le prix correspond à ce que les demandeurs sont prêts à payer pour acquérir les biens produits et, dépend essentiellement des conditions de marché. La situation de pauvreté ou de bien-être d'un habitant rural dépendra étroitement de l'interaction des prix et de la productivité des facteurs essentiels et aussi, de l'environnement du village qu'on peut caractériser en terme d'ouverture sur le reste du monde, à travers le fonctionnement du village, des marchés des biens et services de base nécessaires pour une vie épanouie.

1. La faible productivité de l'agriculture et des activités non-agricoles. Les études ont mis en relief la faiblesse de la productivité dans l'agriculture burkinabè. Ceci se traduit par des rendements très bas à l'hectare, en particulier dans les zones vulnérables à forte incidence de la pauvreté. La faiblesse des rendements à l'hectare est expliquée par la faible productivité du travail, exacerbée par le taux de dépendance élevé dans la plupart des ménages (à cause de la présence de nombreux enfants en bas âge). Les résultats d'enquêtes récentes montrent que le revenu agricole par actif varie entre 51.000 F.CFA dans la province du Soum (représentative de la zone sahélienne), 71 000 F CFA dans la province du Passoré (représentative de la zone soudano-sahélienne du Plateau central) et 89 000 F CFA dans la province des Bâlè (représentative de la zone nord-guinéenne). Les études montrent aussi que les activités non-agricoles rapportent chaque année par actif 15 000 F.CFA au Soum, 18 000 F CFA au Passoré et 37 000 F CFA dans les Bâlè durant une période de 4 mois après les récoltes de 1998-1999.

La faiblesse de la productivité des facteurs tient à plusieurs causes. De façon globale, l'orientation vers l'agriculture de subsistance dans les zones les plus pauvres limite l'échelle de la production à un niveau bas, ceci étant accentué par l'absence d'équipement économisant le travail qui apparaît comme une contrainte à certains cycles de la production. L'orientation vers une agriculture de subsistance n'est cependant pas une fatalité. Parmi les facteurs explicatifs immédiats, on peut noter trois éléments : (i) la faiblesse du niveau d'instruction, dont une des conséquences est de limiter le champ de vision des paysans à ce qui se passe autour d'eux ; (ii) la non-complétude des technologies utilisées dans les zones vulnérables, qui visent surtout à atteindre l'autosuffisance ; ces technologies centrées autour du captage des eaux (diguettes, zai) ne sont pas complétées par une forte utilisation d'engrais minéraux et organiques ; (iii) l'absence d'une politique nationale de grande envergure de diffusion des nouvelles technologies dans les zones vulnérables (l'exception étant la zone cotonnière).

2. Les fortes fluctuations intra- et inter - annuelles des prix. Les fluctuations des prix, qui vont du simple au double entre la période des récoltes et celle de soudure, ou même d'une région à l'autre, sont la preuve de l'imperfection des marchés. La faiblesse des prix à la récolte et leur hausse durant les mois de production agricole pénalisent fortement les paysans pauvres et contribuent à aggraver la pauvreté. En effet, ce sont les pauvres qui sont souvent forcés de vendre leur production vivrière à la récolte pour satisfaire des besoins urgents et qui sont obligés de racheter les mêmes produits six à neuf mois plus tard pour faire face à leur déficit alimentaire.

Plusieurs facteurs expliquent les fortes variations des prix dans le temps et dans l'espace : (i) des coûts de transaction élevés dus à la fragilité des marchés, l'absence de contrats, l'absence d'assurance, qui créent une situation où les prix reçus par le producteur s'écartent fortement des prix payés par les consommateurs dans les centres de demande. Ces mêmes facteurs créent un écart entre les prix à la récolte et quelques mois plus tard, en excluant certains producteurs du marché et rationnant ainsi l'offre ; (ii) l'insuffisance d'infrastructures limite les transmissions entre marchés et de ce fait les arbitrages pouvant soutenir le niveau des prix. Un exemple est le manque de voie de communication efficace entre la zone productive de l'ouest du pays (provinces de la Kossi, du Houët, du Kéné Dougou, de la Bougouriba) et la région sahélienne à faible productivité agricole (provinces du Yatenga, du Soum, du Séno) et (iii) l'absence d'une politique de stabilisation des prix au niveau national.

3. La faible ouverture des villages sur l'extérieur ou la non-fonctionnalité des marchés. Produire au-delà de ce qu'on peut consommer dépend non seulement des facteurs cités ci-dessus, mais aussi des utilisations possibles du surplus. L'existence de biens marchands suscitant des besoins est nécessaire pour provoquer la création de surplus monétaire permettant d'y avoir accès. Le milieu rural reçoit peu de biens et services qui rehaussent la qualité de la vie. Ce manque de profondeur du marché des biens modernes et les distances ou difficultés de communication routière entre les villages et les centres d'approvisionnement constituent un frein à une productivité accrue.

4. Les rapports de genre concourent à limiter la production agricole de certaines catégories sociales défavorisées telles que les femmes, les jeunes, les migrants... Leur difficile accès à la terre, plus exactement, le problème de la sécurité foncière et leur difficile accès également aux moyens et techniques de production, à l'encadrement sont autant de facteurs qui limitent la productivité des intéressés.

Annexe 9 : Efficience productive et qualitative des infrastructures

Tableau 9.1 - Liste des projets utilisés pour le calcul des coûts moyens de réalisation

Commune	CIVGT/CCG	Nom du micro-projet	Catégorie de projet	Coût total prévu	Financement FDL
Réalisation de forages					
Touqouri	Touqouri	Réalisation d'un forage	Investissements sociaux	5 980 000	5 980 000
Touqouri	Niounougou	Réalisation d'un forage	Investissements sociaux	5 631 000	5 631 000
Boulsa	Belqa	Réalisation d'un forage à Bèlqa	Investissements sociaux	5 681 500	5 631 500
Bouroum	Retkoulqa	Réalisation d'un forage à Bondbila	Investissements sociaux	5 635 000	5 943 750
Bouroum	Bouroum	Réalisation d'un forage à Bouroum, quartier Ambara	Investissements sociaux	5 605 000	5 932 500
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un forage à Damkarko	Investissements sociaux	5 825 000	6 196 250
Nagbingou	Kotoulgoum	Réalisation d'un forage à Finga	Investissements sociaux	5 850 000	5 850 000
Nagbingou	Kotoulgoum	Réalisation d'un forage à Horéré	Investissements sociaux	4 230 000	4 230 000
Bouroum	Retkoulqa	Réalisation d'un forage à Ibangfo	Investissements sociaux	5 665 000	5 778 750
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un forage à Kougroussoukou	Investissements sociaux	4 280 000	4 280 000
Bouroum	Barga	Réalisation d'un forage à Koulwoussoukou	Investissements sociaux	5 775 000	5 825 000
Bouroum	Belloqo	Réalisation d'un forage à Lamlamone	Investissements sociaux	5 465 000	5 965 000
Nagbingou	Nagbingou	Réalisation d'un forage à l'école de Nagbingou	Investissements sociaux	5 860 000	5 860 000
Bouroum	Retkoulqa	Réalisation d'un forage à Lompini	Investissements sociaux	5 665 000	5 778 750
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un forage à Nansonrin	Investissements sociaux	5 825 000	6 196 250
Nagbingou	Kotoulgoum	Réalisation d'un forage à Pirkou	Investissements sociaux	5 850 000	5 850 000
Nagbingou	Kouini	Réalisation d'un forage à Rassamtenga	Investissements sociaux	5 850 000	5 850 000
Bouroum	Retkoulqa	Réalisation d'un forage à Retkoulqa	Investissements sociaux	5 635 000	5 943 750
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un forage à Toubayiri	Investissements sociaux	5 825 000	6 196 250
Bouroum	Barga	Réalisation d'un forage à Wayalghin	Investissements sociaux	4 280 000	4 505 000
Yalqo	Yalqo	Réalisation d'un forage au secteur 1	Investissements sociaux	5 867 170	4 933 800
Yalqo	Yalqo	Réalisation d'un forage au secteur 2	Investissements sociaux	5 867 170	6 017 170
Bouroum	Bouroum	Réalisation d'un forage au secteur 3 de Bouroum (Camp Bella)	Investissements sociaux	4 230 000	4 607 500
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un forage neuf positif équipé à Damkarko1	Investissements sociaux	5 856 500	6 259 038
Nagbingou	Nagbingou	Réalisation d'un forage neuf productif équipé à Ourkous	Investissements sociaux	5 950 000	5 950 000
Yalqo	Yalqo	Réalisation d'un forage neuf productif équipé au secteur 4	Investissements sociaux	5 950 000	5 950 000
Yalqo	Yalqo	Réalisation d'un forage neuf productif équipé au secteur 5	Investissements sociaux	5 950 000	5 950 000
Yalqo	Boulmanqa	Réalisation d'un forage productif	Investissements sociaux	5 692 670	6 270 470
Yalqo	Taparko	Réalisation d'un forage productif à Nongfairé	Investissements sociaux	5 610 000	6 126 869
Touqouri	Niounougou	Réalisation d'un forage productif équipé à Dabonsomnoré	Investissements sociaux	5 930 000	5 930 000
Touqouri	Niounougou	Réalisation d'un forage productif équipé à Ouagamcé	Investissements sociaux	5 930 000	8 241 250
Nagbingou	Kouini	Réalisation d'un forage productif neuf équipé à Boalin1	Investissements sociaux	5 950 000	5 950 000
Touqouri	Touqouri	Réaliser un forage	Investissements sociaux	6 070 000	8 070 000
Coût moyen par forage neuf				5 614 122	5 869 086
Réhabilitation de forages					
Bouroum	Retkoulqa	Réhabilitation de 2 forages à Bondbila	Investissement sociaux	1 638 000	1 450 000
Bouroum	Retkoulqa	Réhabilitation de 2 forages à Retkoulqa	Investissement sociaux	1 500 000	1 440 000
Bouroum	Retkoulqa	Réhabilitation de 2 puits à grand diamètre à Retkoulqa	Investissement sociaux	960 000	760 000
Bouroum	Bouroum	Réhabilitation de 2 forages aux secteur 1 et 4 de Bouroum	Investissement sociaux	4 000 000	3 389 100
Boulsa	Belqa	Réhabilitation de 5 forages	Investissement sociaux	8 256 000	8 381 000
Yalqo	Taparko	Réhabilitation de 2 forages	Investissement sociaux	3 748 000	3 748 000

Tableau 9.1 - Liste des projets utilisés pour le calcul des coûts moyens de réalisation

Commune	CIVGT/CCG	Nom du micro-projet	Catégorie de projet	Coût total prévu	Financement FDL
Nagbingou	Nagbingou	Réhabilitation de forages	Investissement sociaux	1 875 000	1 975 000
Bouroum	Barga	Réhabilitation d'un forage à Barga Mossi	Investissement sociaux	830 000	830 000
Nagbingou	Kotoulgoum	Réhabilitation d'un forage à Boalin2	Investissement sociaux	1 181 250	1 181 250
Yalqo	Boulmanga	Réhabilitation d'un forage à Boulmanga	Investissement sociaux	1 995 600	1 661 850
Bouroum	Barga	Réhabilitation d'un forage à Koulwoko	Investissement sociaux	1 070 000	1 295 000
Yalqo	Yalqo	Réhabilitation d'un forage au CSPS de Yalqo	Investissement sociaux	1 162 500	970 000
Coût moyen par forage réhabilité				1 343 636	1 289 581
Centres de formation professionnelle des producteurs (CFPP)					
Bouroum	Barga	Construction d'un CFPP à Loqbilin	Investissement sociaux	3 985 000	3 188 000
Bouroum	Bellogo	Construction d'un centre de formation et de lecture à Belloqo	Investissement sociaux	2 989 688	2 391 750
Yalqo	Boulmanga	Construction d'un CFPP à Komkomyiri	Investissement sociaux	4 193 500	3 973 386
Tougouri	Niounougou	Construction d'un CFPP	Investissement sociaux	5 908 750	3 149 262
Tougouri	Niounougou	Construction d'un CFPP	Investissement sociaux	4 122 663	2 600 500
Yalqo	Boulmanga	Construction d'un CFPP à Boulmanga	Investissement sociaux	2 190 545	2 405 586
Yalqo	Boulmanga	Construction d'un CFPP à Kario	Investissement sociaux	2 478 634	2 127 809
Nagbingou	Kotoulgoum	Construction d'un CFPP à Kotoulgoum	Investissement sociaux	2 516 130	2 012 904
Bouroum	Bellogo	Construction d'un CFPP à Lamlamoné	Investissement sociaux	2 742 106	2 193 685
Bouroum	Bellogo	Construction d'un CFPP à Ourfaré	Investissement sociaux	2 742 106	2 193 685
Bouroum	Retkoulga	Construction d'un CFPP à Retkoulga	Investissement sociaux	2 746 625	2 197 300
Tougouri	Tougouri	Construction d'un CFPP	Investissement sociaux	4 122 663	2 192 502
Bouroum	Bellogo	Construction d'un CFPP à Bellogo	Investissement sociaux	2 989 688	2 391 750
Bouroum	Barga	Construction d'un CFPP à Kinessoum di	Investissement sociaux	4 191 875	3 353 500
Bouroum	Damkarko	Construction d'un CFPP à Toubayiri	Investissement sociaux	3 611 244	2 372 495
Nagbingou	Nagbingou	Construction d'un CFPP au secteur 2 de Nagbingou	Investissement sociaux	2 979 938	2 383 950
Coût moyen par CFPP construit				3 406 947	2 570 504
Réalisation de petits périmètres maraîchers (PPM)					
Yalqo	Boulmanga	Réalisation de 2 PPM de 0,50 ha	Investissements structurants	6 005 375	5 217 700
Nagbingou	Kouini	Réalisation de PPM de 0,25 ha	Investissements structurants	2 002 513	1 817 000
Bouroum	Retkoulga	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha	Investissements structurants	1 909 375	1 746 700
Bouroum	Retkoulga	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha	Investissements structurants	1 908 750	1 746 700
Tougouri	Niounougou	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha	Investissements structurants	1 442 500	1 338 750
Bouroum	Retkoulga	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha à Bondbila	Investissements structurants	1 908 750	1 748 600
Yalqo	Taparko	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha	Investissements structurants	1 346 563	1 017 250
Yalqo	Taparko	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha	Investissements structurants	1 346 563	1 017 250
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha à Damkarko I	Investissements structurants	1 686 688	1 490 934
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha à Damkarko2	Investissements structurants	1 686 688	1 519 684
Bouroum	Damkarko	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha à Toubayiri	Investissements structurants	1 686 688	1 490 934
Bouroum	Barga	Réalisation d'un PPM de 0,25 ha	Investissements structurants	1 688 438	1 517 600
Coût moyen à l'hectare pour les PPM				6 817 191	5 778 427
Coût par PPM de 0,25 Ha				1 704 298	1 444 607

Annexe 10 : Évaluation de la performance des CIVGT/CCG

Tableau 10.1 - Allocation de performance du FDL par CIVGT et par CR pour l'année 2006

CIVGT/CR	Allocation de base totale (3 ans) (FCFA)	Alloué en 2004 et 2005 (FCFA)	Allocation de base 2006 (FCFA)	Bonus pour performance (FCFA)	Allocation 2006 (FCFA)
Bellogo	30 284 100	26 758 000	5 169 640	775 446	4 301 546
Barga Mossi	28 262 025	23 288 000	5 708 810	856 322	5 830 347
Damkarko	50 470 650	28 050 000	19 568 260	2 935 239	25 355 889
Kotoulgoum	20 186 550	20 790 486	3 069 020	460 353	-143 583
Kouini	20 186 550	10 384 000	6 430 620	482 297	10 284 847
Retkoulga	62 581 725	43 656 000	23 832 690	3 574 904	22 500 629
Niounougou	30 284 100	13 436 000	10 283 240	1 542 486	18 390 586
Boulmanga	27 757 575	23 290 000	6 227 030	467 027	4 934 602
Taparko	32 806 350	28 920 000	6 934 540	-520 091	3 366 260
Belga	27 757 575	10 742 000	11 103 030	832 727	17 848 302
CR/Yalgo	59 965 425	35 941 300	19 909 650	-	24 024 125
CR/Nagbingou	25 650 000	14 884 892	7 840 000	1 176 000	11 941 108
CR/Bouroum	28 069 650	16 534 000	8 593 980	644 549	12 180 199
CR/Tougouri	33 977 700	18 156 000	11 508 680	863 151	16 684 851
TOTAL	478 239 975	314 830 678	146 179 190	14 090 410	177 499 708

Tableau 10.2 Évaluation de la performance des CIVGT/CCG en 2004 et 2005

Critères et notes de performance	Kouini		Nagbingou		Taparko		Boulmanga		Yalgo		Bellogo		Retkoulga		Niounougou		Kotoulgoum		Barga		Damkarko		Bouroum		Belga		Tougouri	
	Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue		Note obtenue	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005
1 Respect des délais pour la préparation des PPI et PAI	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
2 Exécution des PAI et du budget dans les délais convenus	15	10	15	10	15	5	15	10	10	5	15	15	15	15	10	15	15	15	15	15	15	15	5	15	15	15	10	10
3 Qualité technique des investissements (en fonction de critères techniques de qualité fixés d'avance avec les services techniques concernés)	10	10	10	5	10	5	10	10	5	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	10	10	
4 Pourcentage de projets exécutés d'avance (en particulier par rapport aux contributions des bénéficiaires)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	5	10	10	10	10	
5 Pourcentage de la dotation annuelle consacrée directement aux projets qui s'occupent des problèmes des femmes	0	0	10	10	0	0	0	0	10	0	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10
6 Taux de collecte des taxes locales (pour la CR), taux de cotisation (pour la CIVGT)	10	10	n.a.	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
7 Régularité dans la tenue des sessions de la CCG ou des assemblées générales de la CIVGT	10	20	0	15	5	0	10	15	10	15	20	20	10	20	10	20	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20
8 Transparence et publicité des délibérations des séances de la CCG / des réunions du bureau de la CIVGT	0	0	0	20	0	0	0	0	0	0	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	0	0	0	0
Note totale	60	65	50	85	55	35	60	60	60	50	100	90	90	90	75	90	0	85	0	85	0	90	0	75	0	65	0	75

Annexe 11 : Références

Document de Projet « Appui aux communes rurales et initiatives intercommunautaires » (ACRIC), FENU/PNUD, 2008

Atelier national de capitalisation des bonnes pratiques, Kaya, mars 2008

Document d'orientation stratégique de Projet, ACRIC, FENU, Christian Fournier, mai 2006

Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation (CSMOD), juin 2006

Capitalisation des expériences des projets d'appui en développement local et décentralisation en Afrique de l'Ouest, le cas du Burkina Faso, FENU, Claude Ouattara, juin 2006

Exécution nationale : Manuel des règles et procédures de gestion des projets et programmes, Manuel révisé 2005, ministère des Finances et du Budget (Direction Générale de la Coopération), UNOPS, PNUD, Unité centrale d'appui à la coordination et à la gestion des programmes et projets

Rapport final d'évaluation à mi-parcours, Suzanne Robert et Samidou Mathias Pale, décembre 2005

Loi n 055-2004/an portant Code Général des Collectivités territoriales au Burkina Faso et textes d'application

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), ministère de l'Économie et du Développement, juillet 2004

Document de Projet du PAPNA, Amendement, FENU/PNUD, octobre 2003

Décentralisation et Pauvreté (Burkina Faso, Province du Namentenga), Rapport conceptuel, FENU, Angelo Bonfiglioli, Version préliminaire, février 2003

Lettre de Politique de Développement rural décentralisé (LPDRD), ministère de l'Économie et du Développement du Burkina Faso, juillet 2002

« Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté dans le cadre du Fonds belge de Survie, » Stratégie pour la période 2000-2010, DGCD/Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Plan Cadre UNDAF (2006-2010), Système des Nations Unies.

Rapports d'audit du PAPNA 2003-2007

Code de financement révisé, version 10, 2004

Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM), Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2003.

Annexe 12 : Liste des personnes rencontrées

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) :

- Mme Sandhu - Rojon Ruby, Directrice Pays
- Mme Alizatta Tamboula, assistante à la Représentante résidente
- M. Nicolas Ponty, économiste principal
- M. Sylvestre Ouedraogo, Responsable Unité Environnement
- M. Claude Ouattara, Chargé de programme

PAM :

- Mme Bernadette Tapsoba, Chargée de programme

FAO :

- M. Daouda Komtongonde, Assistant au Représentant résident

Ministère de l'Économie et des Finances :

- Mme Noellie Victoire Koné, Chargée de Coopération PNUD, Direction générale de la Coopération

MAHRA :

- M. Souleymane Ouattara, Conseiller Technique
- M. Barou Oumar Ouedraogo, Directeur des Études et de la Planification
- M. Moussa Kabore, Directeur de la Statistique Agricole (DGPSA)

Projet ADEPAC :

- M. Moussa Ouedraogo, Coordonnateur
- M Boureima Li, Responsable Planification

Secrétariat exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire :

- M. André Anatole Yameogo, Secrétaire exécutif

Coopération allemande:

- Mme Annette Coly, Conseillère en Développement, Ambassade d'Allemagne
- Mme Andrea Reikat, Conseillère technique, GTZ
- M. Loussir Badolo, Conseiller Technique, GTZ

Région du Centre-nord

- M. Lamine Traore Secrétaire Général de la région du Centre Nord
- M. Sévérin Somé, Secrétaire général de la province
- M. Jean Sawadogo, maire de la Commune de Boulsa
- M. Moussa Traoré, Directeur Direction Régionale de l'Économie et du Développement (DRED)

Direction Provinciale de l'Agriculture :

- M. Abdoulaye SEMDE.

Direction Provinciale des Ressources Animales :

- M. Kongo Seydou, directeur

Plan Namentenga :

- M. Drissa Daboné, Directeur de l'unité de projet

Projet PNGT 2

- M. Jean Paul Sawadogo, Coordonnateur national du PNGT 2 (Phase 2)

Association Nassongdo

- M.

Annexe 13 : Tableau sur le bilan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours

Recommandations	Etat de mise en œuvre lors du passage de l'évaluation finale
1. Traduire en langue locale mooré un guide pratique simplifié et succinct des étapes de la planification du développement local et les distribuer aux instances représentatives des CIVGT/CR.	Elaboration d'un Guide d'élaboration des PCD par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement local (DGAT/DL) qui s'est inspiré du Guide de planification du PAPNA. Une version simplifiée de ce Guide a été produite par le PAPNA, traduite en langue mooré et distribuée aux conseillers municipaux.
2. Produire des documents de synthèse des PDL en langue mooré pour les responsables des CIVGT/CCG.	Réalisation d'une synthèse des PDL. Toutefois, compte tenu du fait que les CIVGT disposaient déjà de tableaux de planning des activités sur cinq ans (extraits des PDL) en langue locale, il n'a pas été jugé utile de traduire en langue locale les documents de synthèse.
3. Sur la base des formations données, créer une banque de personnes ressources disponibles pouvant appuyer les CR.	Création par la Direction du projet d'une banque de personnes ressources qui a été remise aux Maires concernés lors des ateliers de transfert des acquis organisés durant l'année 2006.
4. Produire des contrats bilingues afin que les responsables des CIVGT/CR puissent suivre les engagements pris et exercer un bon suivi des actions de maîtrise d'ouvrage.	Traduction en langue mooré et distribution aux CIVGT et CCG des conventions de cofinancement et des différents contrats types.
5. Formaliser un programme de sensibilisation sur l'approche genre dans les villages.	Signature d'un Protocole entre le Projet et une troupe théâtrale qui a réalisé dans chacun des chefs lieux de CR des séances publiques de théâtre forum de sensibilisation sur le genre. Formation d'une soixantaine de conseillers municipaux sur le genre.
6. Dispenser des programmes de formation correspondant aux besoins et intérêts des femmes.	Organisation de formations spécifiques liées aux besoins des femmes durant l'année 2006 (gestion des micro entreprises, maraichage, gestion des moulins).
7. Poursuivre la formation et l'encadrement des Comités de gestion des infrastructures réalisées.	Formation de tous les membres des comités de gestion des points d'eau, des PSP, des aménagements hydro-agricoles durant l'année 2006.
8. Prendre des mesures pour encourager l'archivage des documents et pièces	Suivi mensuel par les animateurs locaux du PAPNA des divers documents au niveau des

Recommandations	Etat de mise en œuvre lors du passage de l'évaluation finale
justificatives.	CIVGT depuis février 2006.
9. Allouer au moins 15% du FDL aux activités porteuses de développement économique (AGR, activités productives, GRN)	Révision du PTA 2007 afin de destiner plus de 70% du FDL aux activités porteuses de développement économique. Les AGR n'ont pu toutefois être menées faute d'opérateur de micro finance pour placer le crédit y relatif.
10. Exiger la constitution de petites caisses pour la maintenance des infrastructures avant le décaissement final.	Les petites caisses de maintenance ont été constituées des contributions en espèces versées par les populations bénéficiaires.
11. Aider les femmes à constituer des dossiers de microcrédits leur donnant accès aux procédures des caisses d'épargne et de crédit et entreprendre des pourparlers avec les caisses populaires environnantes pour mettre en place des caisses villageoises au profit des AGR féminines.	Elaboration de nombreux micro-projets AGR par les femmes avec l'appui des animateurs locaux du PAPNA. Initiative et organisation, avec l'appui du CCTP, d'un atelier provincial sur la micro finance dans la Province, en septembre 2007, dans le but de promouvoir l'accès des populations rurales (et notamment des femmes) aux services de micro crédits ; les recommandations y relatives ne sont toutefois pas encore mises en œuvre.
12. Veiller à ce que les travaux d'aménagement des deux périmètres de Belga et Niounougou soient réceptionnés fin mai 2006.	Achèvement complet des travaux du périmètre de Belga en avril 2006 et exploitation effective dudit périmètre durant la saison pluvieuse 2006. Achèvement des travaux du périmètre de Niounougou en mars 2007 uniquement, en raison de la défaillance de l'entreprise contractante.
13. Mettre au point, avant la réception des deux aménagements, le système d'organisation des exploitants et d'approvisionnement des intrants.	Mise en place de comités de gestion des périmètres et commande des intrants avant la fin des travaux, permettant d'entreprendre directement les travaux d'exploitation des périmètres.
14. Effectuer un recensement de toutes les publications réalisées au sein du PAPNA afin de mieux les partager, exploiter et capitaliser.	Recensement effectif des documents publiés par le PAPNA et de ceux reçus d'ailleurs. Production d'une base de données sur cette documentation afin d'en faciliter la gestion et le transfert à la structure de tutelle du Projet après sa clôture.
15. Réactualiser la stratégie de communication avec des moyens techniques et financiers pour son application et finaliser puis ventiler le rapport de capitalisation.	La stratégie de communication n'a pu être réactualisée, en l'absence d'un spécialiste en la matière. Organisation d'un atelier de capitalisation à

Recommandations	Etat de mise en œuvre lors du passage de l'évaluation finale
	Kaya, en mars 2008, afin d'assurer une large diffusion du rapport de capitalisation.
16. Assurer la présence du PAPNA dans les rencontres/débats concernant les projets de développement local et la transition vers l'appui au développement communal en milieu rural.	Initiative de rencontres de travail par l'UGP avec la Direction Générale des Collectivités Locales du MATD, la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local et le Projet ADEPAC à cet effet.
17. Poursuivre l'alphabétisation et initier des alphabétisations fonctionnelles spécifiques à l'endroit de certains responsables paysans.	Plus de 400 personnes ont bénéficié d'alphabétisation complémentaire et 80 autres ont reçu des formations spécifiques dans leurs domaines d'activités (embouche, maraichage, gestion de micro entreprise).
18. Clarifier et adapter les indicateurs de performance du Projet aux possibilités réelles d'imputabilité propre aux actions du Projet.	L'UGP a considéré qu'une relecture des indicateurs n'était plus possible à cette étape de l'exécution du Projet dans la mesure où tous les indicateurs déjà utilisés étaient enregistrés dans la base de données du SIG/GL depuis 2003. La relecture des indicateurs a ainsi été considérée comme trop fastidieuse d'autant qu'elle aurait nécessité un recalage rétrospectif depuis 2003 de l'ensemble des données relatives à ces nouveaux indicateurs.
19. Situer les niveaux d'avancement en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté dans les rapports annuels.	Réalisation d'une analyse de l'impact sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire des différents investissements réalisés dans les rapports annuels 2006 et 2007.
20. Etablir sur une base régulière des échanges avec les responsables de la mise en œuvre de la décentralisation en milieu rural afin d'alimenter la réflexion auprès des CIVGT/CCG et parfaire la transition à venir.	Relations permanentes entretenues par le PAPNA avec les structures techniques du MATD et la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local (du MEDEV) afin de s'informer régulièrement sur les réflexions en cours en matière de décentralisation. Organisation d'ateliers de transfert des acquis des CIVGT aux CR avec l'appui technique de la Direction Générale des Collectivités Locales (MATD) et de l'ex CND.
21. Mener une réflexion avec tous les acteurs concernés (direction technique provinciale, Haut-commissaire, CCG, CIVGT) sur l'avenir réservé aux CIVGT afin d'effectuer un délestage graduel et non démobilisant des ressources en place.	Le Projet a entrepris depuis novembre 2006 un processus graduel de transfert de la gestion des ressources aux CR se caractérisant par une cogestion CIVGT/CR durant l'année 2007. De nombreux responsables des CIVGT ont été élus responsables des CVD ou conseillers communaux.

Annexe 14 : Compte rendu détaillé des projets d'infrastructures visités**Evaluation PAPNA (Burkina Faso – Mai 2008)**

Référence du projet :

Description du projet : **Centre de Lecture de Bellogo**Commune rurale : **Bouroum**Village : **Bellogo**Date de la visite : **17-05-08**Budget du FDL: **2 391 750 F**Cout total de la structure: **2 989 688 F**Cout par mètre carre: **42 500 F****Description du Projet**

Le CFPP de Bellogo est un bâtiment de 70 m² environ conçu pour servir de salle de formation à l'usage des communautés locales. Il comporte deux salles : i) une principale servant de salle de formation et ii) une deuxième, plus petite, pouvant servir de magasin ou de salle de préparation pour les formations.

Détails et Observations

Partie	Description	Commentaires
Fondations	Fondations continues sous murs en béton cyclopéen (dimension de 40x50)	Fondations adaptées au type de bâtiment et à l'environnement
Dallage	Dallage en béton non armé surmonté d'une chape lissée et bouchardée au mortier de ciment	Qualité satisfaisante. Le manque d'armature dans le dallage augmente cependant les risques de dégradations
Murs	Parpaings de ciment creux (15x20x40) avec enduit de ciment et tyrolien à l'extérieur	Qualité satisfaisante
Fenêtres	Menuiserie métallique persienne ou pleine pour les ouvrants intérieurs	Qualité satisfaisante
Cadres de porte	Métalliques	Qualité satisfaisante
Porte	Métalliques persiennes ou pleines pour les ouvrants intérieurs	Qualité d'ensemble satisfaisante mais serrures à changer. Prévoir un système de crochet et cadenas pour la fermeture
Structure du toit	Quadrillage de chevron 8x8 en bois rouge	Adapté à la taille du bâtiment
Toit	Tole bac galva	Qualité satisfaisante
Plafonds	Contreplaqué de 5 mm	Dégradations légères. Protéger les claustras d'aération pour éviter la colonisation par les chauves-souris
Gouttières/Recuperation des eaux de pluie	Inexistante.	

Contributions des communautés

Apport en agrégats, eau (environ 20% du cout total) et main d'œuvre non qualifiée.

ANNEXES

Méthode de Construction

Entreprise locale

Considérations en matière de main d'œuvre et de genre

Participation féminine pour la collecte d'agrégats et l'eau. Main d'œuvre locale non qualifiée recrutée sur place

Stade de la construction

Travaux achevés en avril 2006

Perception des communautés

Bâtiment bien construit et utile

Entretien et Maintenance

COGES constituée par la CIVGT. Il est prévu que cette responsabilité soit bientôt cédée au CVD. L'entretien semble effectif car aucun problème important n'est visible sur la structure.

Considérations en matière de conception

Bâtiment globalement bien conçu et construit. Il s'intègre parfaitement dans le style des infrastructures socio-collectives construites dans la région et sa durabilité est assurée.

Conclusions

Le CFPP de Bellogo est bien construit et est bien utilisé par la population de la localité pour diverses activités. Son coût au mètre carré comparé à l'ensemble des CFPP que nous avons visités (41 000 F/m² environ), est un peu plus élevé. Il faut noter cependant que le CFPP de Bellogo est mieux construit, et que les matériaux choisis sont bien meilleurs que les autres que nous avons visités

Photographies

Référence du projet :

Description du projet : **Centre de Formation Professionnelle des Producteurs de Ourfaré**

Commune rurale : **Bouroum**

Village : **Ourfaré**

Date de la visite : **17-05-08**

Budget du FDL: **2 193 685 F**

Cout total de la structure: **2 742 106 F**

Cout par mètre carre: **39 200 F**

Description du Projet

Le CFPP de Ourfaré est un bâtiment de 70 m² environ conçu pour servir de salle de formation à l'usage des communautés locales. Il comporte trois salles : i) une principale servant de salle de formation, ii) une deuxième, plus petite, pouvant servir de magasin ou de salle de préparation pour les formations, iii) et enfin, une troisième servant de case de passage.

Détails and Observations

<i>Partie</i>	<i>Description</i>	<i>Commentaires</i>
Fondations	Fondations continues sous murs en béton cyclopéen	Fondations adaptées au type de bâtiment et à l'environnement
Dallage	Dallage en béton non armé surmonté d'une chape lissée et bouchardée au mortier de ciment	Dégradations importantes
Murs	Parpaings de ciment creux (15x20x40) avec enduit de ciment et tyrolien à l'extérieur	Apparition de fissures
Fenêtres	Menuiserie métallique persienne	Qualité satisfaisante
Cadres de porte	Métalliques	Qualité satisfaisante
Porte	Métalliques persiennes	Qualité d'ensemble satisfaisante mais serrures à changer. Prévoir un système de crochet et cadenas pour la fermeture
Structure du toit	Quadrillage de chevron 8x8 en bois rouge	Le traitement anti-termite semble avoir été négligé faisant apparaître des dégradations
Toit	Toile ondulées	Inadapté pour un bâtiment de cette taille et prévu pour durer.
Plafonds	Inexistant	
Gouttières/Recuperation des eaux de pluie	Inexistante	

Contributions des communautés

Apport en agrégats, eau (environ 20% du cout total) et main d'œuvre non qualifiée.

Méthode de Construction

Tâcheron local

Considérations en matière de main d'œuvre et de genre

Participation féminine pour la collecte d'agrégats et l'eau. Main d'œuvre locale non qualifiée recrutée sur place

Stade de la construction

Achevé en 2004

Perception des communautés

Bâtiment utile

Entretien et Maintenance

COGES constitué par la CVGT de Ourfaré. Il est prévu que cette responsabilité soit bientôt cédée au CVD. La maintenance et l'entretien semblent cependant inexistant.

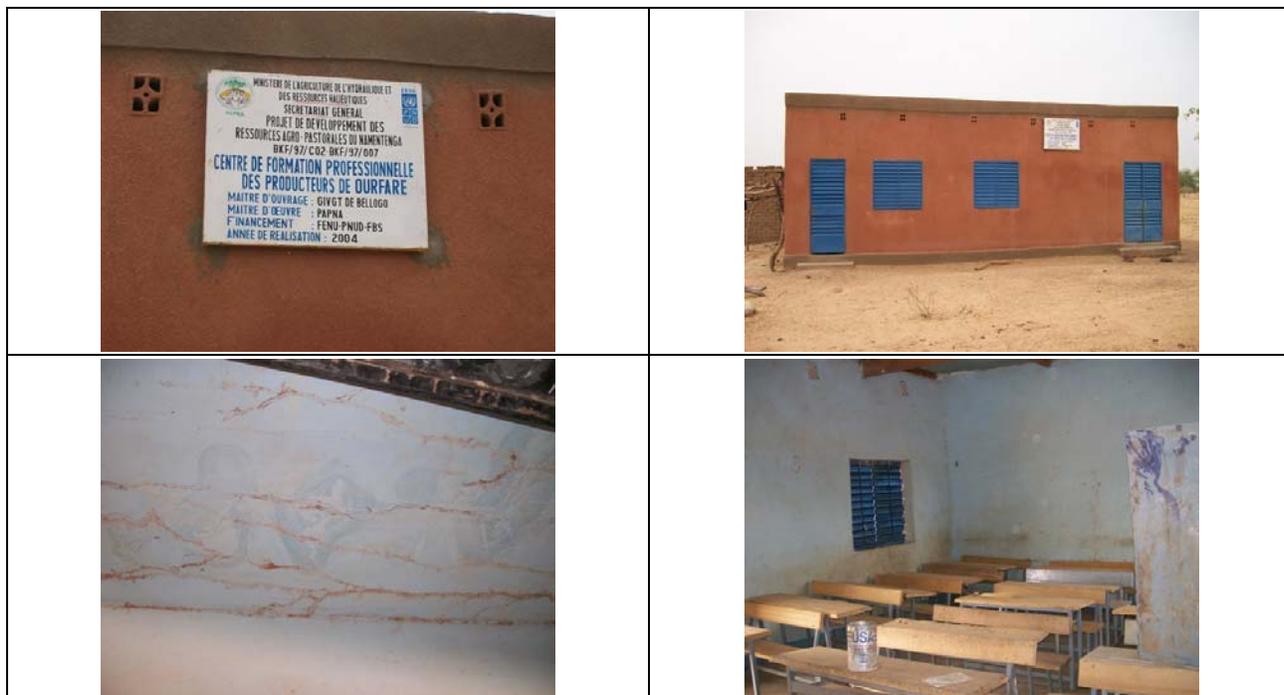
Considérations en matière de conception

Bâtiment globalement bien conçu et construit. Sa durabilité est assuré si l'entretien est effectif en surveillant la charpente (qui a été mal mise en place) et la couverture (dont le type nous semble mal choisi). L'absence de béton d'appui de baies favorise également l'apparition de fissures au niveau des fenêtres.

Conclusions

Le CFPP de Ourfaré a des défauts de conception et de construction importants qui peuvent mettre en danger sa pérennité. Un entretien important sera nécessaire pour traiter des fissures, corriger des problèmes sur la charpente couverture ainsi que sur les enduits. Son coût au mètre carré comparé aux infrastructures similaires visitées(41 000 F/m2 environ), est inférieur à la moyenne.

Photographies



Référence du projet :

Description du projet : **Poste de Santé de Retkoulga**

Commune rurale : **Bouroum**

Village : **Retkoulga**

Date de la visite : **19-05-08**

Budget du FDL: **1 400 000 F**

Cout total de la structure: **1 750 000 F**

Cout par mètre carre: **73 000 F**

Description du Projet

Le PSP de Retkoulga est un bâtiment de 24 m² environ devant servir de centre de premiers soins à l'usage des communautés locales. Il comporte deux salles : i) une principale servant de salle de soins, ii) et une deuxième, plus petite, pouvant servir de magasin.

Détails and Observations

<i>Partie</i>	<i>Description</i>	<i>Commentaires</i>
Fondations	Fondations continues sous murs en béton cyclopéen	Fondations adaptées au type de bâtiment et à l'environnement
Dallage	Dallage en béton non armé surmonté d'une chape lissée et bouchardée au mortier de ciment	Dégradations importantes
Murs	Parpaings de ciment creux (15x20x40) avec enduit de ciment et tyrolien à l'extérieur	Apparition de fissures
Fenêtres	Menuiserie métallique persienne	Qualité satisfaisante
Cadres de porte	Métalliques	Qualité satisfaisante
Porte	Métalliques persiennes	Qualité d'ensemble satisfaisante mais serrures à changer. Prévoir un système de crochet et cadenas pour la fermeture
Structure du toit	Quadrillage de chevron 8x8 en bois rouge	Le traitement anti-termite semble avoir été négligé faisant apparaitre des dégradations
Toit	Tôle ondulée	Inadapté pour un bâtiment de cette taille et prévu pour durer
Plafonds	Inexistant	
Gouttières/Recuperation des eaux de pluie	Inexistante	

Contributions des communautés

Apport en agrégats, eau (environ 20% du coût total) et main d'œuvre non qualifiée.

Méthode de Construction

Entreprise locale

Considérations en matière de main d'œuvre et de genre

Main d'œuvre locale non qualifiée recrutée sur place

Stade de la construction

Travaux achevés en 2005

Perception des communautés

L'infrastructure n'est pas très utilisée

Entretien et Maintenance

COGES constitué par la CIVGT de Retkoulga. Le bâtiment n'est manifestement pas bien entretenu avec l'apparition de nombreuses fissures, des peintures dégradées, des infiltrations.

Considérations en matière de conception

Le bâtiment s'intègre parfaitement dans le style des infrastructures socio-collectives construites dans la région. Sa durabilité n'est cependant pas assurée car la couverture à été mal choisie ; l'absence de béton d'appui de baies et de chaînage (intermédiaire et d'arase) favorise l'apparition de fissures.

Conclusions

Le PSP de Retkoulga a des défauts de conception et de construction importants qui mettent en danger sa pérennité. Un entretien important sera nécessaire pour traiter des fissures, corriger des problèmes sur la charpente couverture ainsi que sur les enduits. Son coût au mètre carré comparé à la moyenne des infrastructures similaires dans la zone (66 600), est plus élevé.

Photographies



Référence du projet :

Description du projet : **CFPP de Retkoulga**

Commune rurale : **Bouroum**

Village : **Retkoulga**

Date de la visite : **19-05-08**

Budget du FDL: **2 197 300 F**

Cout total de la structure: **2 746 625 F**

Cout par mètre carre: **39 200 F**

Description du Projet

Le CFPP de Retkoulga est un bâtiment de 70 m² environ conçu pour servir de salle de formation à l'usage des communautés locales. Il comporte trois salles : i) une principale servant de salle de formation, ii) une deuxième, plus petite, pouvant servir de magasin ou de salle de préparation pour les formations, iii) et enfin, une troisième servant de case de passage.

Détails et Observations

Partie	Description	Commentaires
Fondations	Fondations continues sous murs en béton cyclopéen	Fondations adaptées au type de bâtiment et à l'environnement
Dallage	Dallage en béton non armé surmonté d'une chape lissée et bouchardée au mortier de ciment	Dégradations importantes
Murs	Parpaings de ciment creux (15x20x40) avec enduit de ciment et tyrolien à l'extérieur	Apparition de fissures
Fenêtres	Menuiserie métallique persienne	Qualité satisfaisante
Cadres de porte	Métalliques	Qualité satisfaisante
Porte	Métalliques persiennes	Qualité d'ensemble satisfaisante mais serrures à changer. Prévoir un système de crochet et cadenas pour la fermeture
Structure du toit	Quadrillage de chevron 8x8 en bois rouge	Bien surveiller la charpente au cours de la vie de l'ouvrage
Toit	Tôle ondulée	Inadapté pour un bâtiment de cette taille et prévu pour durer
Plafonds	Inexistant	
Gouttières/Récupération des eaux de pluie	Inexistante	

Contributions des communautés

Apport en agrégats, eau (pour environ 20% du coût total) et main d'œuvre non qualifiée.

Méthode de Construction

Entreprise locale

Considérations en matière de main d'œuvre et de genre

ANNEXES

Main d'œuvre locale non qualifiée recrutée sur place

Stade de la construction

Travaux achevés en 2004

Perception des communautés

Bâtiment utile

Entretien et Maintenance

COGES constitué par la CVGT de Retkoulga. Il est prévu que l'entretien se fasse sur base des recettes issues de la location. L'entretien est effectif car le COGES a déjà remplacé une partie de la toiture. Il est cependant à renforcer vu l'état du bâtiment (fissures, qualité de la peinture, etc.).

Considérations en matière de conception

Bâtiment globalement bien conçu et construit. Cependant, la couverture à été mal choisie. L'absence de béton d'appui de baies favorise également l'apparition de fissures au niveau des fenêtres.

Conclusions

Le CFPP de Retkoulga a quelques défauts de conception et de construction qui peuvent mettre en danger sa pérennité. Un entretien important sera nécessaire pour traiter des fissures, corriger des problèmes sur la charpente couverture ainsi que sur les peintures. Son coût au mètre carré comparé à des infrastructures similaires dans la zone (41 000 F/m² environ), est inférieur à la moyenne.

Photographies



Référence du projet :

Description du projet : **Etal de boucherie de Retkoulga**

Commune rurale : **Bouroum**

Village : **Retkoulga**

Date de la visite : **19-05-08**

Budget du FDL: **2 828 953 F**

Cout total de la structure: **3 543 203 F**

Cout par mètre carre: **51 500 F**

Description du Projet

L'étal de Boucherie de Retkoulga est un bâtiment de 2x34,4m² environ conçu pour servir d'infrastructure marchande à l'usage des bouchers locaux. Il est constitué d'une salle unique avec comptoirs en façade.

Détails et Observations

Partie	Description	Commentaires
Fondations	Fondations continues sous murs en béton cyclopéen	Fondations adaptées au type de bâtiment et à l'environnement
Dallage	Dallage en béton non armé surmonté d'une chape lissée et bouchardée au mortier de ciment	Des fissures commencent à apparaître
Murs	Parpaings de ciment creux (15x20x40) avec enduit de ciment et tyrolien à l'extérieur	Apparition de fissures
Fenêtres	Menuiserie métallique grillagées	Qualité satisfaisante
Cadres de porte	Métalliques	Qualité satisfaisante
Porte	Métalliques grillagées	Qualité d'ensemble satisfaisante mais serrures à changer. Prévoir un système de crochet et cadenas pour la fermeture
Structure du toit	Quadrillage de chevron 8x8 en bois rouge	Bien surveiller la charpente au cours de la vie de l'ouvrage
Toit	Tôle ondulée	Inadapté pour un bâtiment de cette taille et prévu pour durer. De nombreux travaux d'étanchéité sont à prévoir le long de la vie de l'ouvrage.
Plafonds	Inexistant	
Gouttières/Récupération des eaux de pluie	Inexistante	

Contributions des communautés

Apport en agrégats, eau (pour environ 20% du montant) et main d'œuvre non qualifiée.

Méthode de Construction

Entreprise locale

ANNEXES

Considérations en matière de main d'œuvre et de genre

Main d'œuvre locale non qualifiée recrutée sur place

Stade de la construction

Travaux achevés en décembre 2006

Perception des communautés

Bâtiment utile

Entretien et Maintenance

COGES constitué par la CVGT de Retkoulga. Il est prévu que l'entretien se fasse sur base des recettes issues de la location.

Considérations en matière de conception

Bâtiment globalement bien conçu et construit. Il s'intègre parfaitement dans le style des infrastructures socio-collectives construites dans la région et sa durabilité est assurée. Cependant, la couverture a été mal choisie. L'absence de béton d'appui de baies et d'armatures dans le dallage favorise l'apparition de fissures.

Conclusions

Les étals de Boucherie de Retkoulga ont quelques défauts de conception et de construction mais qui ne mettent pas en danger sa pérennité. Une attention particulière devra être portée à la charpente-couverture et au dallage lors des entretiens. Son coût au mètre carré comparé à des infrastructures similaires construites dans le cadre du même projet, est inférieur à la moyenne (61 100 F/m² environ).

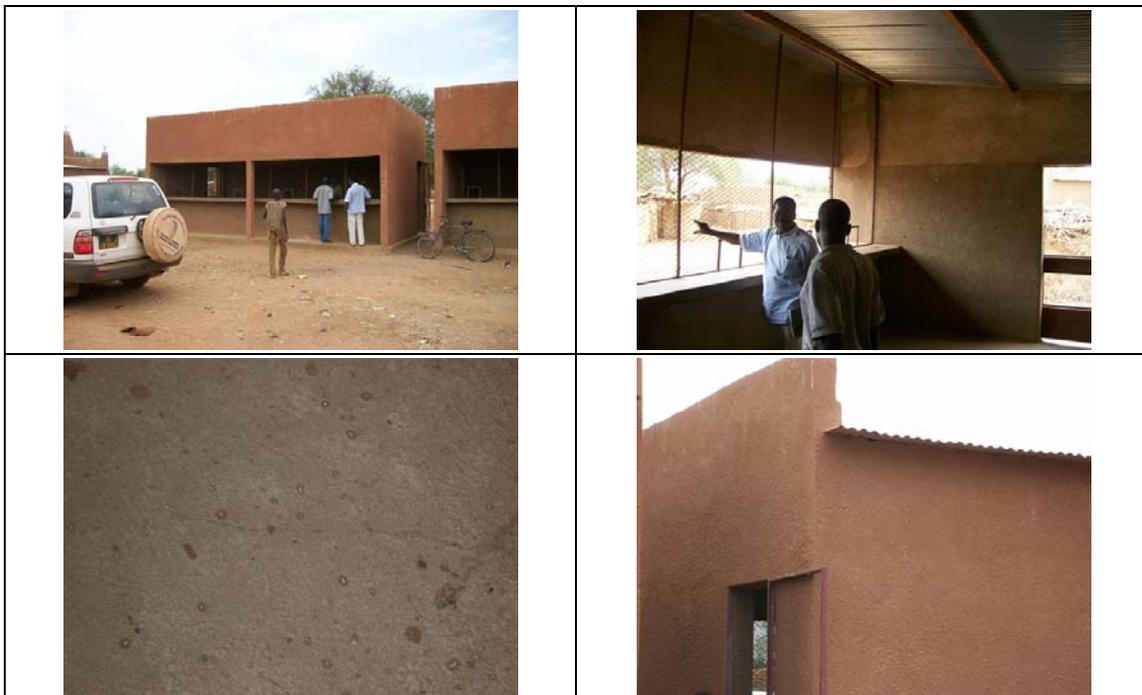
Photographies

Tableau synthétique des Projets d'Infrastructures

Agenda des projets visités									
No.	Nom du Projet	Date de la visite	Commune/Village	Date de démarrage des travaux	Date de fin des travaux	Cout Total (F CFA)	Contribution du FDL	Dimensions (m2)	Notes sur le projet
1.	CFPP de Bellogo	17/05/08	Bellogo		15-04-2006	2 989 688	2 391 750	70	centre de formation pour les producteurs de la CIVGT de Bellogo
2.	CFPP de Ourfaré	17/05/08	Ourfaré		19-10-2004	2 742 106	2 193 685	70	centre de formation pour les producteurs de la CVGT de Ourfaré
3.	CFPP de Retkoulga	19/05/08	Retkoulga		20-10-2004	2 746 625	2 197 300	70	Centre de formation pour les producteurs de la CVGT de Bellogo
4.	PSP de Retkoulga	19/05/08	Retkoulga		15-04-2005	1 750 000	1 400 000	24	Poste de santé primaire pour les populations de Retkoulga
5.	Étals de boucherie de Retkoulga	19/05/08	Retkoulga		05-12-2006	3 543 203	2 828 953	2 x 34.4	